

LES PETITS OBJETS

par Michel FEUGÈRE*

1) PRESENTATION GENERALE, ETUDE.

Le petit mobilier de Chassey-les-Montbozon, défini comme l'ensemble de la production d'objets manufacturés hormis la vaisselle (verre, céramiques, amphores)⁹² et les monnaies⁹³, fait ici l'objet d'un inventaire raisonné, précédé d'un texte général qui n'a d'autre ambition que de souligner l'intérêt de certains aspects de la documentation. Les parallèles, qui n'ont pas été recherchés de manière systématique compte tenu de la masse de mobilier, apparaissent au coup par coup, dans le cadre de chaque notice.

Le catalogue a été établi avec l'aide du module «mobilier» du logiciel SYSLAT, élaboré par M. Py et son équipe dans le cadre de la fouille programmée du site protohistorique et gallo-romain de Lattes (Hérault)⁹⁴. Ce système de gestion documentaire et d'étude, créé au départ pour faciliter la publication de fouilles d'habitats préromains et progressivement adapté aux exigences des opérations urbaines, repose sur la constitution de fichiers normalisés faisant notamment référence à un dictionnaire des types d'objets attestés dans les fouilles, de leur catégorie fonctionnelle et de leur usage. C'est cette dimension des fichiers informatisés qui facilite, entre autres, l'établissement du catalogue par phases chronologiques et grands domaines fonctionnels (personnel, domestique, économique, social ou encore immobilier).

Un autre avantage de ces fichiers, qui facilitent les comptages des petits objets selon diverses entrées, est de permettre l'établissement rapide de graphes répartissant les individus, en vertu de lois statistiques admises, dans des tranches chronologiques fixes (décennie ou quart de siècle) : on peut ainsi comparer les données de plusieurs sites qui, par la force des choses, possèdent tous leur propre système chrono-stratigraphique et dont les phases n'ont pas les mêmes bornes chronologiques.

La présentation du catalogue suit la succession des phases chronologiques définies par les fouilleurs, à l'intérieur desquelles le mobilier est présenté par catégories fonctionnelles et par ordre alphabétique des types d'objets.

Chronologie.

Le mobilier se répartit en 9 ensembles chronologiques définis par la stratigraphie du site et la stratégie de fouille : il s'agit de phases chrono-stratigraphiques, regroupant plusieurs us [unités stratigraphiques] liées, pour la plupart d'entre elles, à des remaniements architecturaux. A ces ensembles s'ajoutent des lots de mobiliers moins bien datés, attribués à deux phases, d'où une attribution chronologique moins précise.

La durée de ces phases est très variable, allant de deux décennies (ph. 4) à environ deux siècles (ph. 7), et les objets se répartissent eux-mêmes de manière irrégulière dans ces ensembles, comme le montrent le tableau et l'histogramme ci-dessous (fig. 1) :

* UMR 154 du CNRS, CDAR, 390 Av. de Pérols, F - 34970 Lattes.

Je remercie très sincèrement M. Gérard Barbet, qui a bien voulu me confier cette partie de l'étude, ainsi que Estelle Guyonneau qui a pris en charge la totalité de l'illustration graphique et le montage des planches.

92. Voir dans ce même volume les contributions de S. Humbert (céramique), F. Laubenheimer et S. Humbert (amphores), H. Guiraud (intailles) et L. Joan (vaisselle en verre).

93. Étudiées ci-après par J.-P. Mazimann.

94. Sur les principes, les buts et le fonctionnement de SYSLAT, v. Py *et al.* 1991. Sur la mise en application de ce système documentaire et son intérêt dans l'étude des petits objets, v. les différents travaux publiés à Lattes (Feugère 1990a-c ; Tendille 1990 ; Py 1994), Nîmes (Feugère, Manniez 1993), Besançon (Feugère 1992 ; 1994), sans compter les études en cours de réalisation (plusieurs chantiers nîmois ; vicus de L'Hospitalet-du-Larzac...) ou actuellement sous presse (Bordeaux, chantiers de la Place Camille Jullian et de la Place des Grand Hommes ; Mézin, sanctuaire de Calès ; Roanne, etc.).

phase 1, vers 25 av./15 ap. J.-C.	22 objets	phase 1 ou 2 (25 av./50 ap. J.-C.)	9
phase 2, vers 15/50 ap. J.-C.	10		
phase 3, vers 50/100 ap. J.-C.	166	phase 3 ou 4 (50/120 ap. J.-C.)	7
phase 4, vers 100/120 ap. J.-C.	0	phase 4 ou 5 (100/200 ap. J.-C.)	9
phase 5, vers 120/200 ap. J.-C.	679	phase 5 ou 6 (120/250-300 ap. J.-C.)	569
phase 6, vers 200/250-300 ap. J.-C.	800		
phase 7, après 250-300 ap. J.-C.	2		

On le voit, l'essentiel du mobilier (2048 objets, soit plus de 90% du total), provient des deux dernières phases de l'occupation antique correspondant respectivement à l'utilisation du grand bâtiment (ph. 5) et aux ultimes remaniements fonctionnels précédant l'abandon du site (ph. 6). Le petit mobilier de Chassey-les-Montbozon peut donc être considéré comme globalement représentatif d'une période allant du début du II^e au milieu ou à la fin du III^e s. de notre ère, mis à part quelques ensembles antérieurs, relatifs pour la plupart d'entre eux à l'occupation de la phase 3 (deuxième moitié du I^{er} s.).

Cette distribution très concentrée sur certaines périodes ne facilite pas la compréhension d'évolutions longues, pour laquelle on devra compléter la série locale par la référence à d'autres collections, notamment, dans la région proche, les petits objets des fouilles de Besançon (Parking de la Mairie) récemment publiées⁹⁵.

Comme souvent, tout en participant à l'élaboration d'une chronologie locale, le petit mobilier ne permet guère de critiquer les bornes de phases chronologiques qui, regroupant plusieurs niveaux, s'inscrivent dans le cadre de fourchettes relativement larges. C'est, au contraire, la chronologie issue de la stratigraphie et proposée pour le mobilier provenant des couches prises en compte dans chaque phase qui permet, ici ou là, de préciser la date d'utilisation de certains objets encore mal connus : c'est par exemple le cas, ici, d'une type particulier de lampe en fer, simple cupule chaudronnée pourvue d'un crochet de suspension, que l'on croyait jusqu'à présent caractéristique de la fin du III^e s et surtout du IV^e s., mais qui apparaît à Chassey-Lès-Montbozon dans un niveau antérieur à la fin du III^e s. (n°1515).

D'une manière générale, les fouilles d'habitat se caractérisent par la «remontée» fréquente d'objets exhumés d'une phase dans l'autre, à l'occasion de remaniements architecturaux ou de creusements divers, d'où un certain nombre de décalages chronologiques qui ne font pas défaut à Chassey-Lès-Montbozon. Ainsi la fibule F.14a (n°908), retrouvée parmi le mobilier de la phase 5, appartient-elle selon toute vraisemblance à un niveau de la fin de la phase 1, remanié à cette époque. D'une manière générale, cependant, les datations obtenues ici sont remarquablement cohérentes avec ce que l'on connaît par ailleurs, apportant même, dans le cas des fibules, des précisions intéressantes sur la chronologie de modèles par ailleurs mal datés. Les décalages les plus sensibles, comme il se doit, concernent des objets de la plus ancienne phase d'occupation, ces niveaux étant nécessairement les plus perturbés du site. Quelques objets se rattachent à des types de La Tène D1 qui suggèrent l'existence, sur place, d'une fréquentation du site indépendante de la construction ultérieure correspondant à la phase 1 : bracelet en verre Geb. 36 (n°44, ph. 3), perles en verre bleu (n°57, ph. 3 ; n°909 [?], ph. 5 ou 6), fibule de Nauheim F.5a2 (n°1471, ph. 6). Ces documents sont à rapprocher d'autres indices (céramiques, amphores) issus des niveaux anciens, fréquemment perturbés, qui ont été observés à la fouille. Seule la poursuite des opérations de terrain pourra permettre de mieux caractériser ces niveaux et l'occupation du site à cette époque. Compte tenu du hiatus chronologique entre le mobilier actuellement disponible et le début des phases architecturales à l'époque augustéenne, on peut proposer de voir dans cette occupation humaine un habitat (?) sans rapport avec l'établissement gallo-romain, mais cette hypothèse devra être vérifiée sur place par des fouilles spécifiques.

Production artisanale.

Le bronze.

Quelques indices, parmi le mobilier considéré ici, permettent d'évoquer une activité artisanale sur le site-même de la fouille. Dans la phase 5, une gouttelette de bronze pourrait trahir l'activité d'un bronzier, si elle n'était pas isolée (n°244, zone 4). Les documents sont un peu plus abondants pour la phase 6, où dans deux

95. Feugère 1992 ; 1994 (mobilier laténien du site).

secteurs, l'accumulation d'indices (rebuts de fonte, scories...) permet de localiser deux ensembles relatifs à une activité de travail du bronze (fig. 2 ; v. également ci-dessous l'étude de N. Legendre).

Il est intéressant de noter que, comme pour plusieurs aspects évoqués ici, ces activités sont localisées aux extrémités des ailes latérales, dans le prolongement du grand bassin. On peut donc opposer, à l'organisation théâtrale de la façade méridionale (entrée en enfilade, pièces symétriques..., etc.), ces deux secteurs dont l'organisation interne était plus adaptée aux nécessités de la vie courante ; ces potentialités se sont maintenues après l'abandon de la fonction primitive du grand bâtiment, comme le montrent les très nombreux documents livrés par ces mêmes secteurs au cours de la phase 6.

Signalons tout d'abord dans l'angle nord, à l'extérieur de l'abside, une accumulation de petits objets tordus pouvant correspondre à un stock de métal destiné à la refonte. Cette activité est évidemment rendue moins visible par l'identification d'un certain nombre de pièces (bague, anneaux, fibule, épingle, nombreux clous décoratifs, débris de décors de meubles..., etc.), qui entraîne leur classification dans différentes rubriques du catalogue. Il est cependant très remarquable que le même niveau (us 1 du secteur 9) ait livré un outil interprété comme un ciselet de graveur (?), ou tout au moins comme l'outil d'un artisan se consacrant au travail du métal (n°1548). C'est également là que nous trouvons, et ce n'est certes pas un hasard, l'objet en cours de fabrication de l'us 277 du secteur 37, qui est peut-être une fibule (n°1558). On peut donc considérer l'existence d'une petite métallurgie du bronze à cet endroit comme bien avérée.

À l'autre extrémité du grand bassin, la pièce rectangulaire n°55 (zone 1, us 57) et ses abords ont eux aussi livré une certaine quantité de témoignages d'activité artisanale. Un mobilier caractéristique est ici associé à une structure pouvant avoir servi au calage de creusets (v. ci-contre la contribution de N. Legendre : couche d'occupation supérieure de la pièce 55) : on retrouve ici des scories de bronze, des fragments de bronze fondus et des éléments en cours de fabrication, tous indices ténus — mais bien réels — de la présence d'un petit artisanat sur le site après l'abandon de la fonction primitive du grand bâtiment.

TRAÇES D'ARTISANAT DU BRONZE.

par Nathalie LEGENDRE.

Les installations métallurgiques découvertes sur le site attestent le travail du bronze et livrent un matériel que l'on peut classer en deux groupes.

Le premier comprend des déchets directement issus de la fusion de l'alliage et une forte proportion de vestiges de plomb. La présence du plomb indique le traitement d'un bronze de remploi comme c'est le cas à Blicquy par exemple (Amand, 1975, 27). Cette phase nécessite des moyens techniques peu importants. Dans certains ateliers d'Alésia la fusion est réalisée sur le sol naturel ; les creusets sont placés dans des poches remplies de charbon de bois, généralement en appui contre un mur, la combustion est activée par un soufflet (Mangin, 1981, 258). C'est le schéma qui semble se présenter ici (fig.1).

Le second groupe est constitué d'objets semi-fabriqués ou de fragments d'objets achevés. Ces derniers sont peu caractéristiques, néanmoins, on peut distinguer un cabochon avec sa tige ou encore un fragment plat qui pourrait correspondre à un rebord de récipient.

Viennent ensuite quelques fragments dont l'épaisseur n'excède pas 1 mm et qui ont été obtenus par martelage. L'un de ceux-ci porte les traces répétées d'un découpage au burin ; il est visiblement destiné à la refonte.

Enfin, le lot le plus significatif comprend une vingtaine de fragments de taille inégale, dont l'épaisseur varie de 0,6 à 1 cm. Ce matériel est venu de fonderie et pourrait provenir d'un flan ou d'une plaque coulée impropres au martelage. D'importantes crevasses sur trois des fragments vont dans le sens de cette interprétation. L'artisan aurait par conséquent morcelé cette plaque, afin de la refondre dans un creuset, car il est plus facile de fondre le métal en petites quantités. Ce qu'il est intéressant de noter par rapport à ces fragments (qui a priori paraissent insignifiants), c'est qu'ils totalisent une masse de bronze atteignant 1,120 kg. A titre indicatif, ce poids correspond à celui d'un chaudron d'une trentaine de cm de diamètre pour une quinzaine de cm de hauteur. De fait, ceci constitue une réserve de métal susceptible d'alimenter ponctuellement les petits travaux de l'artisan.



fig.1 : emplacement d'un creuset de bronzier installé dans l'angle est du puits de la pièce n° 5, durant la phase VI.

(Suite de l'article de Michel FEUGÈRE)

Le fer.

D'autres observations nous amènent à souligner l'existence, non pas sur le site, mais dans ses environs, de forgerons remarquablement adroits. Il s'agit là d'une observation de portée régionale, dépassant le cadre du site mais qu'il sera intéressant de confronter aux découvertes de gisements voisins contemporains. Cette aptitude particulière se manifeste à Chassey par la présence de remarquables objets en fer, appartenant à modèles normalement fabriqués en bronze ; d'autre part, plusieurs objets connus en fer et en bronze, comme la spatule double, les styles... n'apparaissent ici qu'en fer. À une seule exception près, ces objets appartiennent à la phase 6 et témoignent donc du développement tardif, dans la région, d'un artisanat spécifique :

<i>Objet</i>	<i>inv.</i>	<i>n°</i>	<i>TPQ/TAQ</i>
fibule F.4d	1486	3	-25/15
clé-bague	1585	1330	200/250-300
pêne de serrure	1597	1541	200/250-300
rasoir	1649	1512	200/250-300
clous décoratifs	1506, -07	1539, -40	200/250-300
anse décorée	1657	1523	200/250-300

Si aucun de ces objets ne peut passer en lui-même pour un chef-d'œuvre, on peut néanmoins s'interroger sur leur signification : le recours au fer, plutôt qu'au bronze, peut-il s'expliquer seulement par une tradition techno-culturelle ? C'est possible pour certains d'entre eux ; notons cependant que dans une région proche, la vallée de la Saône, certaines productions en fer témoignent visiblement d'une volonté des forgerons de montrer leur savoir-faire, par exemple lorsqu'ils reproduisent au marteau les cercles concentriques, normalement tournés dans le bronze, qui marquent le fond de vases en fer copiant des formes de bronze⁹⁶. Il semble qu'on soit en présence d'une sorte de concurrence entre artisans désireux de montrer, à travers des produits soignés, que leur réputation de savoir-faire n'est pas usurpée.

Le cuir.

Deux alènes (n°1552, 1553) retrouvées à proximité l'une de l'autre, dans un niveau de la phase 6, permettent d'évoquer le travail du cuir : une activité qui, en-dehors de ces rares outils, passe facilement inaperçue puisqu'elle nécessite peu d'installations fixes, et que d'autre part la production, dans les conditions habituelles, ne s'est pas conservée jusqu'à nous. De multiples besoins de la vie rurale, même en l'absence d'exploitation agricole, suffisent à expliquer la présence de ces objets à Chassey-Lès-Montbozon.

Activités, mode de vie, nature du site.

Le petit mobilier constitue une source documentaire privilégiée pour l'étude des modes de vie, notamment quand il s'agit de mettre en évidence des activités laissant peu de traces dans l'aménagement de l'espace. Il faut ainsi nous interroger sur les apports des petits objets à la connaissance fonctionnelle des bâtiments fouillés, étant entendu que les propositions faites ici devront être confrontées ensuite au reste de la documentation archéologique.

Plusieurs interprétations ont été proposées pour l'ensemble monumental de Chassey-les-Montbozon, et chacune d'entre elles peut avoir des répercussions dans le domaine qui nous occupe ici. Examinons-les donc une par une.

Une villa gallo-romaine de type classique ?

La villa gallo-romaine typique rassemblant une partie résidentielle (*pars urbana*) et un ensemble proprement agricole (*pars rustica*), des outils et instruments caractéristiques de cette activité ne manquent pas de se trouver sur toute la surface du site. De plus, les fouilles de Chassey-Lès-Montbozon sont assez étendues pour avoir pu toucher, le cas échéant, une zone du site éventuellement consacrée à l'élevage ou à l'agriculture. Malheureusement, les traceurs les plus caractéristiques de cette activité, les outils agricoles, se retrouvent très

96. Cf. Baratte et al. 1984, n°199.

rarement dans les fouilles d'habitat : chaque outil représentait une masse de métal importante, était soigneusement entretenu et emporté ou caché en cas de danger. Comme le montre leur association fréquente avec les vases en bronze et les monnaies dans les dépôts du IIIe s., les outils agricoles représentent un capital à préserver. De fait, l'utilisation d'instruments tranchants sur un site archéologique se manifeste souvent, non par la présence des outils eux-mêmes, mais par l'abondance de pierres à aiguiser, objets de faible valeur qu'on abandonne facilement après usage. Ces objets sont cependant peu caractéristiques à la fouille et leur absence ne saurait être utilisée dans une argumentation sur la fonction d'un site, agraire ou autre. En dehors de cette catégorie, les objets relatifs à des fonctions agricoles sont remarquablement peu nombreux ici. Notons ici la présence, dans la phase 6, d'un fer à bœuf (n°1546) et d'un battant de sonnaie (n°1545) qui sont les seuls objets caractéristiques de cette activité retrouvés parmi un catalogue de 2272 numéros... Faible score, donc, qui nous permet d'écarter l'hypothèse d'une construction à vocation agricole. La simple comparaison avec le mobilier de *villae rusticae* bien caractéristiques⁹⁷ permet de constater que même en dehors des outils et instruments agricoles proprement dits, manquent ici les mille et un accessoires de quincaillerie dont les fragments, sur une exploitation agricole, auraient inmanquablement été enfouis sous les sols et dans les remblais du site au cours des remaniements qui ont marqué son histoire. Reste l'argument de l'éloignement, dans le cas où tout le secteur fouillé ne correspondrait qu'à la partie résidentielle d'une très grande *villa* dont les communs se trouveraient nettement séparés de la partie connue. Compte tenu de la surface explorée, cet argument se trouve ici presque réduit à néant, des objets isolés se retrouvant toujours d'un secteur dans l'autre, ne serait-ce que dans les remblais nécessités par les réaménagements.

Un monument public, un sanctuaire ?

La caractéristique des monuments publics est de livrer peu de mobilier, l'occupation permanente de ce type de site se trouvant réduite aux servants ou aux gardiens. La seule taille de notre catalogue permet donc d'écarter cette hypothèse, les objets personnels et relatifs au cadre de vie étant, en eux-mêmes, trop bien représentés pour qu'on puisse parler ici d'architecture publique.

L'hypothèse d'un lieu partiellement consacré à un culte local est plus difficile à écarter, compte tenu de l'importance des bassins et de l'attention soutenue que se sont attirées les sources de Chassey dans la tradition locale — comme, du reste, beaucoup d'autres en Gaule. Si la «monumentalisation» du site est évidente, notamment dans l'entrée, dans l'organisation du bâtiment de façade et dans l'enfilade très théâtrale de la perspective intérieure menant jusqu'au grand bassin, force est de constater que la taille des pièces manque, pour la plupart, de l'ampleur qu'on pourrait souhaiter pour des activités publiques. D'autre part, et bien que l'expression religieuse trouve dans chaque sanctuaire une expression originale, l'étude des graffites ne fait apparaître aucune dédicace, même modeste, ce qui rend l'hypothèse d'un sanctuaire très peu vraisemblable.

Une résidence de luxe ?

L'hypothèse d'une luxueuse résidence, indépendante de toute *pars rustica*, reste maintenant à examiner. La *villa* «classique» étant avant tout une source de revenus et, accessoirement, une maison de campagne appréciée par son propriétaire urbain, seuls les membres de la haute société pouvaient s'offrir le luxe d'un pied-à-terre ne servant pas en même temps d'exploitation agricole. Laissant à nos collègues chargés de l'étude de la construction et de son décor, le soin d'apprécier son caractère luxueux — ou non, nous nous contenterons d'examiner ici l'apport des petits objets à notre connaissance des hôtes qui ont fréquenté cette propriété, qui pour certains d'entre eux y ont vécu un certain temps. Certaines caractéristiques de ce mobilier nous permettent en effet d'approcher leur personnalité et, dans une certaine mesure, leur niveau social.

L'abondance des parures, notamment des fibules, dans une période située entre le milieu du Ier et la deuxième moitié du IIIe s. de notre ère, témoigne sans aucun doute d'un attachement aux modes de vie (et à l'habillement) traditionnel. En comparant la courbe quantitative des fibules avec celle d'une autre série bien représentée, celle des clous en fer (fig. 3), on peut se convaincre du caractère représentatif que suivent ces objets dans les niveaux fouillés : la progression spectaculaire au début du Ier siècle ne traduit guère que le début de l'occupation du site gallo-romain, mais la décrue progressive, continue à partir des années 75-100, correspond bien à ce qu'on connaît de la désaffection qui frappe ces objets dès la fin du Ier s. Inversement, les clous se

97. Par exemple : Laufen-Muschhag (Martin-Kilcher 1980) ou encore Seeb (Fellmann 1990).

multiplient au début du IIe s., suivant en cela les transformations de l'habitat et l'accumulation des niveaux de remblais. Le costume romain, au sens strict, ignorant l'usage de la fibule, c'est à une population gallo-romaine que l'on peut attribuer l'utilisation de cet accessoire traditionnel. On est sans doute en présence d'un groupe de dépendants (serviteurs libres, esclaves ?) vivant sur le site au service du propriétaire (fig. 4). Par ailleurs, le mobilier relatif à un ameublement soigné, de type urbain, occupe ici une place de plus en plus importante au cours du temps, avec un accroissement spectaculaire à la phase 5 (fig. 5). La courbe de ces objets, qui pourrait apparaître comme contradictoire de la précédente, exprime simplement la coexistence d'une population d'origine locale dans un cadre de vie de plus en plus romanisé : l'aménagement de chaque pièce a fait intervenir un nombre croissant d'éléments de mobilier. En cartographiant ces deux séries sur le plan du site, on s'aperçoit que la plupart des éléments de mobilier (et ce dès la phase 5, au moins), proviennent d'un secteur situé dans l'angle nord du bâtiment principal, contre l'extrados de l'abside (fig. 6) : il s'agit très probablement d'une zone d'épandage correspondant aux rebuts domestiques d'un habitat tout proche, peut-être situé dans l'aile nord-est. Une autre zone de dépotoir, mise en évidence par plusieurs cartes, livre aussi quelques éléments d'ameublement à l'angle opposé du même bâtiment ; les autres trouvailles sont trop dispersées pour être caractéristiques.

Le fait que fibules et éléments d'ameublement proviennent, en fait, des mêmes secteurs (à l'exception des fibules de la phase 1 qui, nous l'avons vu, relèvent d'une phase culturelle nettement distincte), semble bien montrer que ces deux réalités ont été étroitement mêlées dans l'histoire du site. On ne peut pas distinguer clairement ici, comme on a pu le faire ailleurs⁹⁸, deux aires distinctes attribuées pour l'une à un propriétaire romain, pour l'autre à des dépendants indigènes (gardien, régisseur... etc.). Au contraire, un seul et unique groupement humain transparaît à travers toutes les analyses.

La relative abondance du matériel à écrire (10 stylets, mais également un spatule à cire) vient renforcer l'image de ce groupe aux contours encore indistincts. Si l'effectif semble faible, il faut néanmoins souligner le caractère exceptionnel de cette série qui ne connaît guère de parallèles régionaux. Ces objets se rencontrent d'abord (phases 3 et 5) dans le même secteur nord, derrière l'abside ; ils essaiment en suite sur le reste du site : on retrouve le même dépotoir sud, mentionné précédemment, et cinq stylets ont été recueillis dans les petites constructions alignées au sud-ouest, contre un mur de clôture (fig. 7). Que signifie la présence de ces objets sur un site rural ? Entretenait-on ici, comme pourrait le suggérer le rapprochement avec certaines sources littéraires, une correspondance suivie entre voisins de bonne éducation⁹⁹ ? En l'absence de toute boîte à sceau sur le site, une telle hypothèse ne trouve sur place aucun appui. De plus, les noms de certains des habitants qui écrivaient nous sont connus ; on les retrouve parmi les graffites sur vaisselle de terre cuite, étudiés ci-après par J.-P. Mazimann : ainsi Martinus, Fortis ou encore Natalis, qui marque une cruche de son nom. Les auteurs des graffites sont bien des gens ordinaires. Il faut donc supposer que si le fait d'écrire ne concerne ici qu'une population habituelle dans une bourgade gallo-romaine, c'est l'activité elle-même de la propriété qui entraînait cette pratique : on peut penser à la tenue d'archives, ou encore à des comptes assez complexes pour que des stylets aient été utilisés en plusieurs secteurs du bâtiment, et notamment dans les petites annexes. Cette comptabilité devait dépasser les besoins d'une exploitation agricole — on a vu que ce caractère est presque totalement absent du site — et on ne peut guère l'associer ici à un commerce. En dehors de ces fonctions classiques de l'écriture, libre à chacun d'imaginer l'activité qui demandait ici tant de tablettes...

S'il permet de répondre à certaines interrogations, l'examen des petits objets pose en fait plus de questions qu'il ne peut en résoudre. C'est la caractéristique de cette catégorie de mobilier (surtout définie, en fait, par éliminations successives) que de toucher à presque tous les domaines de la vie quotidienne, notamment à ceux, comme les activités intellectuelles, sur lesquels on ne dispose pratiquement d'aucune autre source documentaire.

98. Par exemple, pour une *domus* d'Ambrussum (Villetelle, Hérault) : Fiches 1986.

99. Pour une période un peu plus tardive, l'exemple de Sidoine Apollinaire nous rappelle l'existence, en milieu rural, d'une vie sociale intense, probablement sous-estimée dans les analyses archéologiques : il est vrai que les traces en sont particulièrement évanescences...

Le matériel à écrire à Chassey-les-Montbozon :

Stylets phase 3

us 263 : 1 stylet en fer, L. 132 mm (50/100) [5]

Stylets phase 5

us 2 : 1 stylet en fer, L. act. 108 mm (120/200) [5]

us 41 : 1 stylet en fer, L. act. 98 mm (120/200) [5]

Stylets/spatule phase 5 ou 6

us 27 : 1 stylet en fer, L. act. 85 mm (200/250-300) [5 ou 6]

us 27 : 1 stylet en fer, L. act. 118 mm (200/250-300) [5 ou 6]

us 502 : 1 spatule double en fer, L. act. 114, restit. 141 mm (200/250-300) [5 ou 6]

Stylets phase 6

us 95 : 1 stylet en fer, L. act. 120 mm (200/250-300) [6]

us 59 : 1 stylet en fer, L. 121 mm (200/250-300) [6]

us 59 : 1 stylet en fer, L. 121 mm (200/250-300) [6]

us 20 : 1 tige de fer, section ronde, sans doute un stylet, L. act. 119 mm (200/250-300) [6]

us 7 : 1 tige de fer, sans doute un stylet, L. act. 99 mm (200/250-300) [6]

2) CATALOGUE.

• Phase 1 (vers 25 av. / 15 ap. J.-C.)

- Domaine personnel

[1] 1 **ardillon de fibule** en bronze, L. act. 38 mm (sect. 8, us 8 ; inv. 1494).

[2] 1 **ardillon de fibule** en bronze, ressort à 6 spires et corde externe, L. 108 mm (sect. 8, us 2 ; inv. 1464). Il s'agit selon toute vraisemblance d'un modèle de LT D2, période à laquelle se rencontrent des fibules de grande taille équipées de ressorts analogues.

[3] 1 **fibule** en fer de type F. 4d¹⁰⁰, L. 50 mm (sect. 8, us 8 ; inv. 1486). Les fibules à charnière de type 4d sont des copies en fer de modèles en bronze (type 14b3 sans doute) : il va sans dire que la forge d'objets de ce type, adaptés à la coulée, représente un véritable tour de force technique. Aussi n'a-t-on fabriqué ce type que dans les régions où existait à la fois la capacité technique et la volonté d'en exposer le résultat. A l'exception de quelques trouvailles d'Argenton (Albert, Fauduet 1976, 122) et de Vernais (Cher), toutes les découvertes de fibules de type 4d se situent en Bourgogne et dans le Centre-Est : au Musée de Sens, au Mont-Beuvray, à Vertault (3 ex.), dans la Saône-et-Loire à Gueugnon, Tournus et Châtenoy-en-Bresse (Feugère 1985, n. 35).

- Domaine immobilier

[4-8] 5 **clous** en fer, non ill. (sect. 26, us 108 ; inv. 1073).

- Domaine divers

[9-19] 11 **fragments** de fer, indét., non ill. (sect. 8, us 8 ; inv. 1100).

[20-21] 2 **fragments** de tôle de bronze, non ill. (sect. 8, us 8 ; inv. 1492, 1493).

• Phase 1 ou 2 (vers 25 av. / 50 ap. J.-C.)

- Domaine domestique

[22] 1 **anneau** en fer, non ill. (sect. 37, us 282 ; inv. 1044).

[23] 1 **clou** en bronze, L. 24 mm (sect. 37, us 282 ; inv. 1515). Il correspond au modèle utilisé, notamment, pour fixer une plaque de bronze sur une boîte ou un petit coffret.

- Domaine immobilier

[24-28] 5 **clous** en fer, non ill. (sect. 37, us 282 ; inv. 1044).

- Domaine divers

[29] 1 **fil** de bronze, L. act. 45 mm (sect. 37, us 263 ; inv. 1586).

[30] 1 **tige filiforme** en fer, L. act. 88 mm (sect. 37, us 302 ; inv. 1587).

100. Pour le classement des fibules : Feugère 1985.

• **Phase 2 (vers 15 / 50 ap. J.-C.)**

- **Domaine immobilier**

[31-40] 10 **clous** en fer, non ill. (sect. 29, us 87 ; inv. 1068).

• **Phase 3 (vers 50 / 100 ap. J.-C.)**

- **Domaine personnel**

[41, 42] 2 **anneaux** en bronze, diam. 20 mm (sect. 22, us 570 ; inv. 1583) ; diam. 24 mm (sect. 22, us 570 ; inv. 1584).

[43] 1 **bague** en or, diam. int. env. 9 mm (sect. 26, us 144 ; inv. 1560). Forme très simple : le jonc filiforme s'élargit simplement à l'emplacement du chaton, qui consiste en une pierre bombée, translucide et de couleur orangée, de 2,8 x 1,7 mm (il semble s'agir d'une cornaline). Le diamètre très réduit ne peut guère correspondre qu'à une bague de très jeune fille.

[44] 1 **fragment de bracelet** en verre pourpre, série Geb. 36, L. act. 29, larg. 6 mm (sect. 9, us 49 ; inv. 1552). Comme la fibule de Nauheim du sect. 9, us 1, cet objet témoigne de l'occupation du site à LT D1 : les bracelets en verre les plus tardifs, auxquels se rattache ce fragment, tombent en effet en désuétude au milieu du Ier s. av. n. ère au plus tard.

[45] 1 **fibule** en bronze étamé, type F. 23a, L. 55 mm (sect. 9, us 48 ; inv. 1466).

[46] 1 **fibule** en bronze de type F. 14b3, L. act. 57 mm (sect. 9, us 49 ; inv. 1468).

[47] 1 **fibule** en bronze de type F. 14c1, L. 33 mm (sect. 9, us 49 ; inv. 1467). Le bouton qui était rapporté à l'extrémité du pied a disparu. Exemplaire de très petit module, dont la fonction se distinguait probablement des autres fibules contemporaines (petit voile de tête ?).

[48] 1 **fibule** en bronze de type F. 23a, L. 38 mm (sect. 9, us 48 ; inv. 1470).

[49] 1 **fibule** en bronze de type F. 23c2, L. 63 mm (sect. 9, us 49 ; inv. 1465). Le décor de moulures est complété par deux rangées transversales de petits traits niellés ; l'ensemble de la fibule était en outre étamé.

[50] 1 **fibule** en bronze de type F. 26c4, L. act. 28 mm (sect. 17, us 52 ; inv. 1481).

[51] 1 **fibule** en bronze, étamée (émail et cabochon central disparus), type 27, L. 27 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1462). Disque accosté de deux tiges dont pendent des glands, selon un modèle assez peu répandu ; plusieurs variantes existent, avec de simples S latérales (serpents ?), par exemple à Vertault (Musée de Châtillon-sur-Seine, inv. 88.3223.1), motif en anse de panier (à Augst : Riha 1995, n°2887)..., etc..

[52] 1 **fibule** en bronze, type F. 14c1, L. 56 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1461). Décor niellé et étamé.

[53] 1 **fibule zoomorphe étamée**, type F. 29a14c, L. 24 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1463). Représentant un lièvre sur le corps duquel apparaissent, en creux, deux petites silhouettes de levrauts de part et d'autre d'un motif végétal, cette fibule a pu être rapprochée du modèle 29a19, montrant une colombe ou un pigeon pareillement marqué(e) d'un petit volatile. Les oiseaux n'étant pas vivipares, le rapprochement interdit cependant de penser que le type 29a14c représentent une hase enceinte, ce que confirme de fait la présence d'un (aliment ?) végétal entre les levrauts. Sept autres fibules de ce type sont connues à l'heure actuelle (Feugère 1985, 408, liste).

[54-56] 3 **perles** ou fragments de perles côtelées en fritte bleue : fragment, ht. 15 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1496) ; fragment, ht. act. 9 mm (sect. 26, us 114 ; inv. 1553 ; objet partiellement vitrifié, verre bleu plus foncé en surface) ; perle complète, fritte bleu clair, ht. 12, Ø 14 mm (sect. 26, us 107 ; inv. 1526).

[57] 1 **perle** en verre bleu foncé, ht. 7, Ø 12 mm (sect. 26, us 114 ; inv. 1527). La forme de cette perle et sa teinte bleu foncé permettent d'y voir un objet de LT D, en position remaniée ou récupérée au Ier s. de notre ère.

- **Domaine domestique**

[59] 1 **fragment de gros anneau** en bronze, Ø ext. 28 mm (sect. 17, us 52 ; inv. 1483).

[60] 1 **gros anneau** en fer, diam. 48 mm (sect. 9, us 48 ; inv. 1645).

[61] 1 **charnière** en fer, non ill. (sect. 37, us 261 ; inv. 1064).

[62] 1 **petit fermoir** en bronze, L. 32 mm (sect. 26, us 114 ; inv. 1524). Le type est celui des fermoirs permettant de fixer le couvercle d'un coffret sur sa caisse, au moyen d'une plaque perpendiculaire, perforée, venant se glisser dans la fente d'une plaque de serrure où l'ensemble est maintenu en place par un pêne à mouvement

latéral. Mais les objets de ce type sont au moins deux fois plus grands et cet objet, légèrement courbe, a dû équiper une petite boîte pourvue d'une serrure miniature.

[63] 1 **plaquette** de bronze percée de deux trous, L. act. 23 mm (sect. 9, us 48 ; inv. 1516). Il pourrait s'agir d'une partie d'une agrafe de réparation en bronze, d'un type moins couramment attesté sur la vaisselle de table que les agrafes coulées en plomb.

[64] 1 **anse** en fer, L. 107 mm (sect. 17, us 52 ; inv. 1650). L'anse était fixée à sa base par un clou ou rivet, ce qui présente un inconvénient d'étanchéité sauf dans le cas d'un vase en bois, toujours possible au Ier s. de notre ère ; le sommet de l'anse n'est malheureusement pas conservé.

- Domaine économique

[65] 1 **tige** de fer, informe, peut-être un outil, L. act. 77 mm (sect. 15, us 45 ; inv. 1655).

[66] 1 **applique d'hipposandale** en fer, L. act. 98 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1671). Maintien latéral d'une hipposandale du type 3 d'Aubert (1929-1930).

[67] 1 **section sciée d'os long**, ép. 4 à 7 mm, Ø 28,5 à 31 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1487). De telles rondelles, même non perforées, ont pu être utilisées comme éléments de charnière au Ier s. av. notre ère (Feugère, Manniez 1993, n°52 ; cf. n°24) ; c'est peut-être le cas de cet objet, qui semble avoir été tourné. On peut également se trouver en présence d'un rebut destiné à rattraper un mauvais parallélisme, comme le suggère ici la variation de l'épaisseur (Béal 1983, 55-57).

- Domaine social

[68] 1 **stylet** en fer, L. 132 mm (sect. 37, us 263 ; inv. 1588). Objet de facture très soignée : palette allongée à bords concaves, sommet du fût marqué d'un bulbe et de quelques filets transversaux ; à la base du fût, la préhension est facilitée par une zone de longues facettes triangulaires imbriquées. Le profil de la pointe est, comme souvent, légèrement concave. Ce type de traitement facetté est connu sur des stylets en bronze (Manning 1985, pl. 36, N25).

[69] 1 **fragment de jeton** en os, type Béal A.XXIII.2¹⁰¹, Ø 16,5 mm (sect. 26, us 114 ; inv. 1525). Sur ce jeton malheureusement fragmenté, on distingue une marque X tracée à la pointe sèche : il pourrait s'agir d'une indication numérale, pouvant correspondre à un gain, comme on en connaît plusieurs sur les objets de ce type (Béal 1983, 284).

[70, 71] 2 **pions de jeu** en verre sombre : bleu foncé, Ø 12/15, ép. 6 mm (sect. 17, us 52 ; inv. 1554) ; verre noir, Ø 20/21, ép. 6 mm (sect. 17, us 52 ; inv. 1601).

[72] 1 **amulette** en cornaline, ht. act. 18 mm (sect. 26, us 114 ; inv. 1559). Objet de belle facture, en roche dure polie allant d'un blanc-gris bleuté (angle supérieur droit) à un orange vif (base de l'objet) : il s'agit sans doute d'une cornaline. Malgré un éclat vers le sommet, qui a probablement fait disparaître un anneau de suspension, on reconnaît des parties génitales masculines au repos, un thème traditionnel des amulettes gallo-romaines. Le revers est façonné de manière moins détaillée, mais figurait sans doute un sexe féminin. Cet objet inhabituel doit donc être analysé à deux niveaux complémentaires : d'une part, le choix d'une pierre semi-précieuse pour la fabrication d'une amulette ; d'autre part, la double représentation des parties génitales masculines et féminines.

À l'époque romaine, la cornaline et les autres pierres colorées semi-précieuses (agates, calcédoines...) sont principalement utilisées pour les intailles. Les autres usages sont rares et toujours liés à un souci d'exception : vases de grand prix (Bühler 1973), décorations militaires (Feugère 1989)..., etc. On rencontre très rarement (par exemple à Loupian, sur le site d'une très riche villa gallo-romaine) de petites figurines en calcédoine qui témoignent de la même préoccupation d'excellence. Le choix du matériau apparaît donc ici comme un signe social, celui d'un statut privilégié et revendiqué.

En ce qui concerne la double figuration génitale, elle est moins fréquente que la seule représentation des parties masculines, bien attestée sur les amulettes comme gage de fertilité (Johns 1982), mais le redoublement des symboles peut être interprété ici, comme le choix du matériau, dans le sens d'une recherche maximale d'efficacité.

101. Pour le classement des objets en os : Béal 1983 ; 1984.

- Domaine immobilier

[73-194] 122 **clous** en fer, non ill. : 1 ex. (sect. 26, us 124 ; inv. 1028) ; 11 ex. (sect. 9, us 49 ; inv. 1098) ; 16 ex. (sect. 26, us 107 ; inv. 1021) ; 18 ex. (sect. 26, us 119 ; inv. 1030) ; 3 ex. (sect. 22, us 570 ; inv. 1027) ; 3 ex. (sect. 37, us 263 ; inv. 1080) ; 38 ex. (sect. 9, us 48 ; inv. 1111) ; 4 ex. (sect. 9, us 44 ; inv. 1101) ; 5 ex. (sect. 9, us 48 ; inv. 1122) ; 6 ex. (sect. 22, us 570 ; inv. 1069) ; 8 ex. (sect. 28, us 78 ; inv. 1023) ; 9 ex. (sect. 37, us 261 ; inv. 1064).

- Domaine divers

[195] 1 **fragment d'agrafe** en fer, L. act. 74 mm (sect. 9, us 48 ; inv. 1656). Le corps, exceptionnellement de section carrée, doit être adapté aux contraintes attendues de cette pièce de jonction, utilisée en huisserie, charbonnerie..., etc.

[196] 1 **clavette** en bronze, L. act. 21 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1498). Fine tige de section ronde, surmontée d'une tête sphérique, massive.

[197] 1 **petit clou** en bronze, L. act. 11 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1497).

[198] 1 **bande** de bronze arquée, moulurée sur une face, L. act. 12 mm (sect. 26, us 114 ; inv. 1550).

[199] 1 **bande** de bronze, arquée, L. act. 32 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1499).

[200] 1 **objet massif** en fer, percé d'une fente longitudinale, L. 39 mm (sect. 17, us 52 ; inv. 1651). Fonction indéterminée.

[201] 1 **tige** de fer, plate, L. 98 mm (sect. 9, us 48 ; inv. 1653).

[202-203] 2 **fragments d'objets** en fer, indét., non ill. (sect. 26, us 114 ; inv. 1077).

[204] 1 **objet arqué** en bronze, L. act. 50 mm (sect. 22, us 570 ; inv. 1639).

[205] 1 **tige** de fer recourbée, section ronde, L. act. 39 mm (sect. 33, us 503 ; inv. 1624).

[206] 1 **tige** de fer, L. act. 75 mm (sect. 15, us 45 ; inv. 1655).

• Phase 3 ou 4 (vers 50 / 120 ap. J.-C.)

- Domaine immobilier

[207-213] 7 **clous** en fer, non ill. (sect. 9, us 31 ; inv. 1091).

• Phase 4 ou 5 (vers 100 / 200 ap. J.-C.)

[214-222] 9 **clous** en fer, non ill. : 2 ex. (sect. 37, us 306 ; inv. 1082) ; 3 ex. (sect. 9, us 18 ; inv. 1123) ; 4 ex. (sect. 37, us 265 ; inv. 1084).

• Phase 5 (vers 120 / 200 ap. J.-C.)

- Domaine personnel

[223] 1 **fibule émaillée** en bronze, type F.26b2a, L. 46 mm (sect. 6, us 6 ; inv. 1456). Dans le losange central, trace d'émail corrodé (aujourd'hui vert clair) largement disparu, avec un point central champlé encore rempli de verre noir.

[224] 1 **fragment de perle côtelée** en fritte bleu clair, ht. 15 mm (sect. 26, us 113 ; inv. 1529).

[225] 1 **fragment de fût d'épingle** ou d'aiguille en os, L. act. 43 mm (sect. 16, us 31 ; inv. 1599).

[227] 1 **fibule** en bronze étamé, type F.23a, L. act. 33 mm (sect. 9, us 7 ; inv. 1469).

[228] 1 **fibule** en bronze de type F.23c2, L. act. 40 mm (sect. 41, us 337 ; inv. 1475).

[229] 1 **fibule skeuomorphe** en bronze, L. 35 mm (sect. 26, us 72 ; inv. 1523). Elle représente une hache au manche ornée d'une succession de rectangles de verre rouge alternant avec de l'émail corrodé, aujourd'hui vert pâle. Rares en Gaule, les fibules en forme de hache sont attestées sur le limes rhénan, notamment à Saalburg et Zugmantel, avec différentes variantes (Böhme 1972, pl. 26-27, 1027-1038) ; les modèles émaillés, comme l'exemplaire de Chassey, comptent parmi les moins courants et se rencontrent essentiellement en Europe du Nord (Étaples, exemplaire identique à celui de Chassey : Couppé 1972, 22, n°94 ; Camerton, Somerset : Wedlake 1958, 231, fig. 54, 55 ; Nimègue : van Buchem 1941, pl. 17, 7).

[230] 1 **fragment de perle côtelée** en fritte bleu clair, ht. 11 mm (sect. 26, us 113 ; inv. 1528).

- Domaine domestique

- [232] 1 **anneau** en fer, non ill. (sect. 41, us 337 ; inv. 1054).
[233] 1 **gros anneau** en bronze, Ø ext. 58 mm (sect. 13, us 10 ; inv. 1484).
[234] 1 **crochet** en fer, L. act. 55 mm (sect. 9, us 14 ; inv. 1666). Tige de section ronde, soigneusement martelée et recourbée à une extrémité.
[235] 1 **fragment de charnière** en fer, non ill. (sect. 41, us 337 ; inv. 1054).
[236] 1 **clé** en fer, L. 55 mm (sect. 13, us 10 ; inv. 1604). Clé à mouvement latéral, dont la tige courte forme à l'extrémité une simple boucle de suspension.
[237] 1 **clavette** en bronze, L. act. 16 mm (sect. 41, us 337 ; inv. 1544). Tête décorée d'un cercle pointé, fine tige de section plate : clavette de fixation de serrure de petit coffret ?
[238] 1 **clou décoratif** en bronze étamé, diam. 17 mm (sect. 9, us 7 ; inv. 1520). Tête plate, étamée, à décor gravé : fleuron à quatre pétales ornés de ponctuations.
[239] Id., tête légèrement bombée, moulurée et étamée, diam. 18 mm (sect. 9, us 15 ; inv. 1543).
[240] Id., ou **rivet en bronze**, L. 8 mm (sect. 41, us 337 ; inv. 1476).
[241] 1 **fragment d'anse plate** en fer, L. act. 138 mm (sect. 1, us 9 ; inv. 1695). De taille modeste, elle a dû équiper un vase en bronze, de type situle, plutôt qu'un seau en bois..
[242] 1 **renfort d'angle ou support** en bronze, en angle droit, L. 24 mm (sect. 37, us 284 ; inv. 1557).

- Domaine économique

- [244] 1 **coulure** de bronze fondu, L. act. 20 mm (sect. 7, us 7 ; inv. 1500).

- Domaine social

- [245] 1 **stylet** en fer, L. act. 108 mm (sect. 5, us 2 ; inv. 1625). Profil continu, palette sommitale manquante ; deux sillons transversaux sur le diamètre maximal, pour faciliter la préhension.
[246] 1 **stylet** en fer, L. act. 98 mm (sect. 9, us 41 ; inv. 1662). Palette rectangulaire, fût cylindrique trop corrodé pour qu'on puisse observer un décor éventuel.

- Domaine immobilier

- [247] 1 **piton** en fer, L. 262 mm (sect. 11, us 20 ; inv. 1643).
[248-876] 629 **clous** en fer, non ill. : 1 ex. (sect. 28, us 75 ; inv. 1059) ; 1 ex. (sect. 37, us 284 ; inv. 1063) ; 1 ex. (sect. 3, us 1 ; inv. 1105) ; 11 ex. (sect. 6, us 6 ; inv. 1121) ; 12 ex. (sect. 16, us 37 ; inv. 1114) ; 13 ex. (sect. 41, us 337 ; inv. 1054) ; 14 ex. (sect. 1, us 20 ; inv. 1133) ; 14 ex. (sect. 7, us 14 ; inv. 1053) ; 147 ex. (sect. 1, us 9 ; inv. 1109) ; 150 ex. (sect. 2, us 1 ; inv. 1104) ; 18 ex. (sect. 9, us 41 ; inv. 1120) ; 2 ex. (sect. 2, us 45 ; inv. 1124) ; 2 ex. (sect. 36, us 290 ; inv. 1047) ; 2 ex. (sect. 37, us 309 ; inv. —) ; 3 ex. (sect. 13, us 13 ; inv. 1090) ; 3 ex. (sect. 8, us 5 ; inv. 1072) ; 32 ex. (sect. 6, us 2 ; inv. 113) ; 4 ex. (sect. 9, us 14 ; inv. 1071) ; 5 ex. (sect. 9, us 34 ; inv. 1094) ; 6 ex. (sect. 13, us 10 ; inv. ?) ; 61 ex. (sect. 9, us 7 ; inv. 1103) ; 8 ex. (sect. 4, us 12 ; inv. 1131) ; 9 ex. (sect. 37, us 308 ; inv. 1041) ; 9 ex. (sect. 9, us 15 ; inv. 1085).
[877-879] 3 **joint**s en fer de canalisations en bois, non ill. (sect. 37, us 281 ; inv. 1038).

- Domaine divers

- [880] 1 **cale ou pièce de renfort en «U»**, fer, L. 133 mm (sect. 1, us 9 ; inv. 1670).
[881] 1 **fragment de fil de fer recourbé**, L. act. 59 mm (sect. 11, us 7 ; inv. 1638).
[882] 1 **objet** en fer, indéterminé, non ill. (sect. 9, us 14 ; inv. 1071).
[883-893] 11 **fragments d'objets** en fer, non ill. (sect. 2, us 4 ; inv. 1126).
[894-895] 2 **fragments** en fer, indét., non ill. (sect. 9, us 7 ; inv. 1103).
[896] 1 **fragment de tôle** de bronze, L. act. 38 mm (sect. 4, us 7 ; inv. 1501).
[897] 1 **tige d'instrument** en fer, L. act. 165 mm (sect. 13, us 10 ; inv. 1596).
[898] 1 **tige** de bronze, sect. circulaire, L. act. 107 mm (sect. 19, us 36 ; inv. 1485).
[899] 1 **petit clou** en bronze, L. 7,5 mm (sect. 41, us 237 ; inv. 1476).
[900] 1 **plaquette allongée** en tôle de bronze, L. act. 32 mm (sect. 9, us 7 ; inv. 1517).
[901] 1 **applique en tôle** de bronze, L. act. 65 mm (sect. 37, us 309 ; inv. 1569). Applique écrasée dont un appendice, terminé par un trou permettant une fixation clouée, enserrait un objet épais de 31 mm ; la partie

centrale est également pourvue de deux languettes latérales, non perforées, permettant de connaître la largeur de l'objet (38 mm), de nature inconnue.

• **Phase 5 ou 6 (vers 120 / 250-300 ap. J.-C.)**

- **Domaine personnel**

[902] 1 **épingle** de type Béal A.XXI.8, L. act. 60 mm (sect. 37, us 162 ; inv. 1704). Sommet d'une épingle façonné en forme de buste féminin. Comme sur certaines statues dont s'inspire visiblement cet objet, le buste travaillé en relief plat et posé sur une sorte de bulbe, lui-même séparé du fût par trois fortes moulures. La tête manque, mais le traitement de l'encolure et les plis en V sur la face antérieure évoquent un vêtement drapé. Un sommet d'épingle montrant un buste assez proche, monté sur un socle globulaire, est connu à Lattes (Manniez 1984, n°214).

[903] 1 **bague** en bronze, Ø ext. 20, int. 19 mm (sect. 31, us 1 ; inv. 1458). Jonc filiforme simplement marqué, à l'emplacement du chaton, de quelques moulures.

[904] 1 **fil de fer arqué** (bracelet ?), L. act. 67 mm (sect. 25, us 97 ; inv. 1633).

[905] 1 **ardillon de fibule** avec deux spires de ressort, L. act. 24 mm (sect. 42, us 353 ; inv. 1479).

[906] 1 **fibule** émaillée, type F. 27b1, Ø 28/29 mm (sect. 2, us 9 ; inv. 1455). L'émail du disque central, creusé d'un trou sans doute pour la fixation d'un cabochon, a entièrement disparu. L'étamage est en revanche très bien conservé.

[907] 1 **fibule** étamée en bronze de type F. 23c2, L. 39 mm (sect. 14, us 27 ; inv. 1480).

[908] 1 **fibule** en bronze de type 14a, L. act. 59 mm (sect. 42, us 353 ; inv. 1478). Ce type (Almgren 241) appartient aux dernières décennies du Ier s. av. n. ère et se rencontre fréquemment au début de l'Empire, notamment en Gaule de l'Est.

[909] 1 **perle en verre** bleu foncé, L. 6, Ø 5 mm (sect. 31, us 1 ; inv. 1495). En forme de cylindre adouci au feu, cette perle présente une couleur évoquant les parures de verre de LTD.

[910] 1 **anneau fermé** en bronze, filiforme, diam. 20 mm (sect. 31, us 1 ; inv. 1703).

- **Domaine domestique**

[912] 1 **anneau fermé** en bronze, Ø 33 à 37 mm (sect. 37, us 257 ; inv. 1627).

[913] 1 **couteau** en fer, L. 231 mm (sect. 33, us 502 ; inv. 1681). Robuste lame à dos rectiligne, fil arrondi lui donnant la forme d'une demi-feuille allongée. Le manche apparemment massif pourrait être une douille remplie par la corrosion.

[914] 1 **couteau** en fer, L. act. 118 mm (sect. 25, us 97 ; inv. 1632). Le départ du manche est marqué sur le dos, de manière inhabituelle, par un décrochement.

[915] 1 **couteau** en fer, L. act. 145 mm (sect. 25, us 95 ; inv. 1611). Le manche en bois était maintenu par une douille.

[916] 1 **anneau de coffret**, en bronze, avec son crampon en fer, L. tot. 36 mm (sect. 25, us 146 ; inv. 1567).

[917] 1 **applique émaillée** en bronze, en forme de pelte, 22 x 22 mm (sect. 39, us 312 ; inv. 1570). Objet très soigné, dont les fleurons rejoignent la tige centrale, formant deux ajours eux-mêmes découpés en forme de pelte. Le corps de l'objet est champlé, de même qu'un point central et l'extrémité du fleuron, pour un décor émaillé dont le fond, partiellement conservé, était de couleur bleu foncé. Pourvu d'une tige rivetée au revers, cet ornement a pu décorer un meuble. Il se rapproche cependant, par le style et la couleur de l'émail, de certaines fibules bien datées du début du IIIe s. (tombe 26 de Thuin : Faider-Feytmans 1965, 44-45).

[918] 1 **robuste charnière** en fer, L. restit. 149 mm (sect. 26, us 68 ; inv. 1682). Bloquée en position ouverte, elle a conservé deux gros clous de fixation indiquant un support en bois d'au moins 48 mm d'épaisseur.

[919] 1 **clé** en fer à manche de bronze, L. tot. 90 mm ; L. du manche en bronze 46 mm (sect. 40, us 602 ; inv. 1694).

[920] 1 **cochlear** en bronze, L. act. 107 mm (sect. 26, us 602 ; inv. 1630). Cuilleron en forme d'amande, décalé par rapport au plan du manche. Apparu à la fin du Ier s. de notre ère, ce type de cuillère caractérise le plein IIe s., et tombe en désuétude au IIIe s. avec l'apparition des cuillerons en forme de bourse (Riha, Stern 1982).

- Domaine économique

[921] 1 **applique circulaire** en bronze, Ø 50 à 53 mm (sect. 38, us 332 ; inv. 1629). Applique destinée à un support en cuir («rivets» caractéristiques du revers), d'un type courant dans les trouvailles de harnais romains (par exemple : Lodewijckx 1993, fig. 6).

[922] 1 **curseur de balance** en plomb, L. act. 25 mm (sect. 26, us 602 ; inv. 1640). Forme subsphérique, traces de la suspension en fer, brisée. Le modèle de balance le plus utilisé à l'époque romaine est le type à curseur, auquel nous avons conservé l'appellation de «balance romaine». Aussi les curseurs isolés, simples masses de plomb souvent de forme indéfinie, comme ici, sont-ils très fréquents sur les sites.

- Domaine social

[923] 1 **spatule double** en fer, L. act. 114, restit. 141 mm (sect. 33, us 502 ; inv. 1623). Ce modèle de spatule double (type B1 de la classification récente), à deux lames symétriques de part et d'autre d'une portion centrale destinée à la préhension, correspond à l'un des types utilisés dans l'Antiquité pour déposer (ou lisser, en cas de correction importante) une couche de cire sur les tablettes à écrire (pugillares). Il s'agit donc, tout comme le stylet, d'un accessoire indispensable de l'écriture sur cire, au point qu'on doit s'étonner de sa rareté dans les fouilles. La date récente à laquelle les objets de ce type, qui peuvent prendre des formes assez diverses, ont été reconnus par les spécialistes, explique sans doute cette rareté toute provisoire (Feugère 1995).

[924] 1 **stylet** en fer, L. act. 118 mm (sect. 14, us 27 ; inv. 1595). Le renflement destiné à faciliter la préhension est bien visible malgré la corrosion, de même que la forme générale de la palette sommitale ; aucune trace de décor.

[925] 1 **stylet** en fer, L. act. 85 mm (sect. 14, us 27 ; inv. 1594). La pointe est bien conservée, mais la tige a été brisée à mi-longueur.

- Domaine immobilier

[927] 1 **agrafe** (?) en fer, L. act. 124 mm (sect. 33, us 502 ; inv. 1622).

[928] 1 **cerclage de fer**, Ø env. 52 mm, larg. 23 mm (sect. 26, us 68 ; inv. 1687). Robuste cerclage, ouvert, pourvu d'une sorte d'oreille perpendiculaire, percée d'un trou : on est en présence d'un renfort solidement fixé sur son support, la languette permettant au cerclage de ne pas jouer au moment de la rotation tout en restant à sa place : on peut penser à un axe de portail, par exemple, ou à toute pièce de bois de ce diamètre que son utilisation pourrait menacer d'éclatement.

[929-930] 2 **frettes** en fer : Ø env. 50 mm, larg. 48 mm ; Ø env. 45 mm, larg. 50 mm (sect. 26, us 68 ; inv. 1686 et 1688). Les dimensions de ces objets étant nettement inférieures à celles que l'on observe généralement sur les cages de moyeux des voitures de voyage (de l'ordre de 90/95 mm : Garbsch 1986, 54), on peut sans doute écarter cette interprétation. Le rapprochement avec l'objet n°928 permet de supposer que ces deux frettes ont pu appartenir à un système d'hubrisserie.

[931] 1 **gros piton** en fer, en forme de «T», L. 105 mm (sect. 34, us 507 ; inv. 1673).

[932] 1 **patte de fixation en T**, fer, L. 107 mm (sect. 10, us 10 ; inv. 1644). Patte de fixation ou écarteur, solidement fixée sur un support en bois par deux clous encore en place.

[933] 1 **piton** (?) en fer, tordu, L. act. 79 mm (sect. 36, us 601 ; inv. 1620).

[934] 1 **piton de fixation en «T»**, L. 106 mm (sect. 34, us 507 ; inv. 1672). Comme l'objet n° inv. 1644 du secteur 10, cette patte de fixation était fixée perpendiculairement par deux gros clous, dont l'un subsiste en place.

[935-937] 3 **pitons** en fer, L. 226, 230 et 237 mm (sect. 34, us 507 ; inv. 1680). Longue tige rectiligne terminée par une tête losangique formant avec elle un angle droit.

[938-1462] 525 **clous** en fer, non ill. : 1 ex. (sect. 26, us 120 ; inv. 1019) ; 11 ex. (sect. 5, us 2 ; inv. 1130) ; 112 ex. (sect. 11, us 1 ; inv. 1107) ; 18 ex. (sect. 29, us 86 ; inv. 1020) ; 2 ex. (sect. 9, us 17 ; inv. 1096) ; 21 ex. (sect. 26, us 45 ; inv. 1031) ; 222 ex. (sect. 2, us 9 ; inv. 1106) ; 3 ex. (sect. 12, us 5 ; inv. 1024) ; 3 ex. (sect. 28, us 65 ; inv. 1029) ; 3 ex. (sect. 37, us 252/253 ; inv. 1046) ; 3 ex. (sect. 41, us 390 ; inv. 1067) ; 3 ex. (sect. source 31, us 1 ; inv. 1078) ; 35 ex. (sect. 25, us 97 ; inv. 1066) ; 36 ex. (sect. 6, us 11 ; inv. 1116) ; 4 ex. (sect. 14, us 30 ; inv. 1086) ; 4 ex. (sect. 37, us 307 ; inv. 1080) ; 5 ex. (sect. 12, us 29 ; inv. 1026) ; 5 ex. (sect. 14, us 27 ; inv. 1095) ; 5 ex. (sect. 42, us 353 ; inv. 1102) ; 7 ex. (sect. 13, us

66 ; inv. 1060) ; 7 ex. (sect. 6, us 9 ; inv. 1074) ; 7 ex. (sect. 9, us 30 ; inv. 1139) ; 8 ex. (sect. 9, us 23 ; inv. 1134).

[1463-1464] 2 **joints** en fer pour canalisation en bois, non ill. (sect. 42, us 353 ; inv. 1102).

- Domaine divers

[1465, 1466] 2 **objets** en fer indét., non ill. (sect. 37, us 307 ; inv. 1080 ; sect. 41, us 390 ; inv. 1067).

[1467] 1 **plaquette en tôle** de bronze percée d'un clou en fer, L. act. 29 mm (sect. 29, us 86 ; inv. 1547).

[1468-1469] 2 **fragments** de fer, indét., non ill. (sect. 26, us 45 ; inv. 1031).

[1470] 1 **plaque** de plomb rectangulaire, dim. 154 x plus de 200 mm (sect. 35, us 558 ; inv. 1693). Traces de fixations dans les angles.

• **Phase 6 (vers 200 / 250-300 ap. J.-C.)**

- Domaine personnel

[1471] 1 **fibule** en bronze de type F. 5a2, L. act. 25 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1474). Malgré le contexte tardif, il s'agit de l'un des témoins les plus anciens de l'occupation du site, la fibule de Nauheim étant le fossile directeur le plus caractéristique de LTD1 (vers 120/70 av. n. ère).

[1472] 1 **épinge** en bronze, L. act. 62 mm (tordue) (sect. 9, us 1 ; inv. 1576). Épinge à sommet mouluré, complète et bien caractérisée ; il faut souligner la rareté de ces objets en Gaule où la plupart des épingles vestimentaires sont fabriquées en os.

[1473] 1 **épinge** en os de type Béal A.XX.2, L. act. 27 mm (sect. 9, us 36 ; inv. 1542).

[1474] 1 **épinge** en os, L. 100,5 mm (sect. 26, us 63 ; inv. 1561).

[1475] Id., L. 51,5 mm (sect. 38, us 329 ; inv. 1698).

[1476] Id., L. 82 mm (sect. 38, us 329 ; inv. 1531).

[1477] Id., L. 97,5 mm (sect. 38, us 331 ; inv. 1566).

[1478] Id., L. act. 41 mm (sect. 38, us 331 ; inv. 1684).

[1479] Id., type Béal A.XX.4, L. 74 mm (sect. 38, us 329 ; inv. 1701).

[1480] Id., type Béal A.XX.8, L. act. 42 mm (sect. 37, us 275 ; inv. 1502).

[1481] Id., L. act. 66 mm (sect. 26, us 63 ; inv. 1631). Le sommet mouluré comporte, sous une tête en forme d'olive, un segment à bord concave séparé du fût par trois cannelures. Les moulures concaves ne sont pas fréquentes sur les épingles en os, mais on peut néanmoins rencontrer quelques objets comparables (Ruprechtsberger 1978, n°367).

[1482] 1 **épinge ou ardillon de fibule** en bronze, L. act. 99 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1572).

[1483] 1 **fragment de fût d'épinge** ou d'aiguille en os, L. act. 22 mm (sect. 25, us 62 ; inv. 1615).

[1484] Id., L. act. 50 mm (sect. 38, us 331 ; inv. 1696).

[1485] 1 **pointe d'épinge** ou d'aiguille en os, L. act. 39 mm (sect. 38, us 331 ; inv. 1697).

[1486] Id., L. act. 51,5 mm (sect. 38, us 331 ; inv. 1685).

[1487] 1 **sommet d'épinge** en os, L. act. 44 mm (sect. 38, us 331 ; inv. 1580).

[1488-1489] 2 **fragment de fûts d'épinge** ou d'aiguille en os, L. act. 23 et 49 mm (sect. 26, us 63 ; inv. 1614, 1613).

[1490-1491] Id., L. act. 51,5 et 48 mm (sect. 38, us 329 ; inv. 1699, 1700).

[1492-1493] 2 **anneaux** en bronze, diam. 18 et 19 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1581, 1582).

[1494] 1 **ardillon de fibule** avec demi-ressort déroulé, L. act. 66 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1571).

[1495] 1 **fibule émaillée** en forme de semelle de chaussure, type F. 28b, L. 33 mm (sect. 4, us 9 ; inv. 1457). Émail corrodé, aujourd'hui vert clair, presque entièrement disparu ; ce modèle est très répandu dans les provinces occidentales, de la Bretagne à la Réthie (91 exemplaires répertoriés : Feugère 1985, 376-380 et carte fig. 57).

[1496] 1 **fibule** de type F. 23c1, L. 37 mm (sect. 4, us 5 et 9 ; inv. 1460).

[1497] 1 **fibule** de type F. 23c1, L. 45 mm (sect. 4, us 9 ; inv. 1459). Décor poinçonné (deux lignes sinusoïdales), surface étamée.

[1498] 1 **fibule** en bronze de type F. 10d, L. 45 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1471). Décor poinçonné et étamé.

[1499] 1 **fibule** en bronze, type «Soldatenfibel», L. 47 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1472). La diffusion de ce modèle, rare en Gaule, concerne principalement la Rhénanie, d'où son appellation qui l'associe, peut-être de manière abusive, aux contextes militaires. Attesté avant 9 de notre ère à Haltern, il se rencontre principalement, à Augst, dans la deuxième moitié du Ier s. A l'exception de deux trouvailles de Vienne (Feugère 1985, n°349 et 350), les trouvailles effectuées en France se limitent à l'Est : Vertault (Musée de Châtillon-sur-Seine, inv. 89.7398.1), Musée de Besançon et Mandeure (Lerat 1956, 34-36 ter), Lons-le-Saunier (Bourgeois-Lechartier 1975, n°4292 et 4294).

[1500-1502] 3 **pointes d'épingles** ou plutôt d'ardillons de fibules en bronze, L. act. 22, 40 et 42 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1573).

[1503] 1 **fragment de perle côtelée** en fritte bleu clair, ht. 15, Ø restit. 15 mm (sect. 9, us 5 ; inv. 1541).

[1504] 1 **fragment de perle côtelée** en fritte bleu clair, ht. 15, Ø restit. 19 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1540). Objet partiellement vitrifié en surface (verre bleu foncé dans le creux des côtes).

[1505] 1 **fragment de perle côtelée** en verre bleu foncé, ht. 16 mm (sect. 4, us 5 et 9 ; inv. 1556).

[1506] 1 **perle côtelée** en verre bleu foncé, ht. max. 18, Ø 24,5 mm (sect. 4, us 5005 ; inv. 1555).

[1507] 1 **bouton de préhension** en os, L. 19 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1551). Cet objet n'est pas brisé à la base, mais soigneusement scié ; la tige de section irrégulière montre des traces de râpe, et on aurait du mal à trouver des parallèles dans le domaine des épingles : il s'agit plutôt, ici, du sommet d'un petit couvercle de boîte en os, comme on en connaît par exemple sur certaines pyxides composites.

[1508] 1 **couvercle en os** avec mécanisme métallique, 17 x 18 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1577). Constitué d'une plaquette d'os rainurée sur les côtés et pourvue d'une sorte de goupille en bronze, cet objet doit constituer le fermoir-couvercle d'une petite boîte de rangement faisant partie d'accessoires de toilette ou de maquillage. La goupille en bronze, percée d'un trou pour faciliter sa rotation, est reliée à l'intérieur de l'objet à un dispositif de plaques, en tôle de bronze et en fer, que le mouvement permettait sans doute de bloquer sous le rebord interne. Une fine tôle de bronze protégeait en outre la face externe du fermoir.

[1509] 1 **spatule ou cure-oreille** en os de type Béal A.XXIII, L. act. 43 mm (sect. 38, us 329 ; inv. 1558).

[1510] 1 **petit couteau ou rasoir** en fer, L. 104 mm (sect. 18, us 59 ; inv. 1609). lame étroite dont l'extrémité est percée d'un trou pour un rivet de fixation du manche. L'étroitesse de la lame suggère de voir ici un rasoir plutôt qu'un couteau ordinaire.

[1511] 1 **rasoir** en fer, L. 89 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1590). La lame, complète, s'élargit légèrement à l'extrémité, prolongée par une languette arrondie, pour la fixation d'un manche qui était sans doute en matière périssable. Si la forme est originale, les proportions sont bien celles d'un rasoir et non d'un petit couteau (Garbsch 1975).

[1512] 1 **rasoir** en fer, L. act. 95 mm (sect. 1649, us 20 ; inv. 1649). Le manche de faible diamètre et de section ronde, terminé par un anneau, la lame étroite, permettent de reconnaître ici un rasoir et non un couteau, par comparaison avec les nombreux objets analogues reconnus en matériaux généralement composites (Garbsch 1975). Bien qu'on n'ait pas encore signalé cette forme entièrement en fer, la morphologie et les proportions générales ne laissent guère de doute. Là encore, il faut souligner la présence, à Chassey, de productions d'objets en fer connus ailleurs en bronze ou en os : témoins, sans doute, de la grande habileté des forgerons locaux n'hésitant pas à reproduire en fer des formes créées ailleurs selon les contraintes d'autres matériaux.

[1513] 1 **sonde-spatule** en bronze, L. 173 mm (sect. 25, us 95 ; inv. 1562). La spatule est creuse et comporte une arête médiane nettement marquée. Type courant du Haut-Empire (Riha 1986, pl. 43-45).

- Domaine domestique

[58] 1 **bras de statuette** en marbre, L. act. 50 mm (sect. 22, us 570 ; inv. 1565). Des statuettes en marbre de petite taille ornaient les jardins et les cours de habitations recherchant un certain luxe ; elles étaient fréquemment disposées au centre de vasque ou près de bassins d'agrément.

[1514] 1 **clou décoratif** en bronze, tête hémisphérique lisse, L. act. 22 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1508).

[1515] 1 **lampe** en fer, Ø 70 mm (sect. 37, us 250 ; inv. 1606). La coupelle, peu profonde, se prolongeait par un crochet servant à la suspension. Cet exemplaire permet d'affirmer l'existence, dès le milieu du IIIe s. au plus tard, d'un modèle plus fréquemment rencontré, notamment en contexte funéraire, dans les nécropoles du IVe s. (dans l'Est à Sierentz : Heidinger, Viroulet 1986, tombes 20h, 31d et 42c ; dans plusieurs nécropoles

languedociennes et provençales : Majurel et al. 1970, pl. 35, 1 ; Lunel-Viel, tombe 50 du Verdier ; Parodi et al. 1987, fig. 22 ; FOR II, 286, p. 68). Ce type de lampe, encore mal connu malgré son abondance sur certains gisements (Fellmann 1990, n°425-430 ; Bender 1996, 115, n°159, au plus tôt du mil. IVe s., avec renvois pour l'Allemagne et la Suisse), est également attesté en bronze dans l'Est de la France (Pincevent : M. Petit in Gaucher 1996, fig. 219-2 ; Troyes : Le Clerc 1898, pl. LXIX, n°890 ; Tarquimpol : Dict. Arch. Fr. II, 470 [médiéval ?] ; Musée du Grand-Duché de Luxembourg). Une forme sensiblement plus tardive, pourvue d'un manche plus développé, est connue en fer sur quelques habitats italiens (Peveragno, us 690 : Micheletto 1995, pl. 59, 73 ; ibid., 166 : Belmonte, habitat des Ve-VIIe s.).

[1516] 1 **fourreau d'épée miniature** en os, L. 77 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1514). Comme sur tous les objets analogues, l'ouverture d'abord perforée au foret a été élargie à la scie pour permettre le passage de la petite lame insérée dans ce fourreau. Le traitement des attaches latérales et le décor longitudinal sont très classiques sur les objets analogues, dans la mesure où ce type de petit couteau fantaisie appartient à une catégorie bien connue en Gaule (Béal, Feugère 1987, var. 1b) : aux 33 objets connus en 1987 sont en effet venus s'ajouter des trouvailles récentes d'Amiens - une poignée isolée (fouilles P. Quérel, rend. A. Dubois) -, les fourreaux de Morains et Châlons-sur-Marne (Chossenot, Charpy 1995) ainsi qu'un exemplaire complet dans une sépulture d'enfant de Bram, dans l'Aude (Bilan scientifique SRA Languedoc-Roussillon 1994, 58) ; en Suisse, l'exemplaire de Chur (Siegfried-Weiss 1991, pl. 58, n°15-16). La présence de quelques objets en contexte votif ou funéraire ne doit pas masquer le fait que la plupart des trouvailles ont été effectuées sur des habitats. On doit donc rapprocher cette production originale des multiples modèles de canifs à manche sculpté en os ou en ivoire, très fréquents aux Ier et IIe s. de notre ère, dont les sources d'inspiration couvrent tous les domaines de la vie quotidienne et de l'imaginaire.

[1517] 1 **fragment d'anneau** en fer, L. act. 45 mm (sect. 26, us 63 ; inv. 1683).

[1518] 1 **crochet** en fer, L. 138 mm (sect. 11, us 7 ; inv. 1660). Patte de fixation verticale, percée d'un trou et prolongée d'une fine tige (accidentellement tordue ?).

[1519-1520] 2 **crochets** en fer, non ill. (sect. 38, us 319 ; inv. 1018).

[1521] 1 **rondelle percée** en fer, Ø 47 mm (sect. 18, us 59 ; inv. 1608).

[1522] 1 **anneau ouvert** en bronze, avec son crampon de fixation, dim. 23 x 20 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1636).

[1523] 1 **anse** en fer, L. act. 74 mm (sect. 4, us 5 ; inv. 1657). Profil tendu, en anse de panier, extrémité soigneusement façonnée en tête d'oiseau : le traitement zoomorphe a été poussé jusqu'à la représentation des yeux, évoqués par deux cupules latérales. Là encore, on doit rapprocher cette anse d'exemplaires analogues en bronze, sur lesquels le traitement des extrémités en tête d'oiseau remonte à une longue tradition.

[1524] 1 **petite anse** en bronze, L. 39 mm (sect. 25, us 62 ; inv. 1568). On place généralement les anses de ce type sur les couvercles des petits coffrets de rangement.

[1525] 1 **élément de charnière** en fer, L. 85 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1663).

[1526] 1 **élément de charnière** en os, L. 33, Ø 27 mm (sect. 15, us 20 ; inv. 1602).

[1527] 1 **fragment de charnière** en fer, non ill. (sect. 37, us 275 ; inv. 1025).

[1528] 1 **clé** en fer en forme d'ancre, L. 221 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1591). Cette forme archaïque, qui ne peut guère servir qu'à manœuvrer un verrou de forme simple, demeure en usage durant toute l'Antiquité.

[1529] 1 **clé** en fer, à mouvement latéral, L. 50 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1621).

[1530] 1 **clé-bague** en fer, diam. 20 mm (sect. 9, us 6 ; inv. 1585). Il s'agit là d'un nouvel exemple de l'art consommé des forgerons qui opéraient à Chassey-les-Montbozon ou dans les environs : la finesse du jonc, la découpe du panneton de cette clé n'ont rien à envier aux exemplaires normalement fabriqués en bronze, alors que les contraintes du matériau sont très différentes.

[1531] 1 **clou décoratif** en bronze, diam. 23 mm (sect. 38, us 319 ; inv. 1668). Forme originale, à tête en bronze classiquement coulée sur la tige de fixation en fer : cylindre ouvert par en-dessous, sommet mouluré au tour (cupule).

[1532] 1 **clou décoratif** en bronze, tête circulaire lisse, diam. 28 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1513).

[1533] Id., tête hémisphérique creuse, L. 6 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1504).

[1534] Id., tête hémisphérique en tôle, diam. 20 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1510).

[1535] Id., tête lisse, diam. 14 mm (sect. 37, us 276 ; inv. 1546).

[1536] Id., tôle de bronze, diam. rest. env. 20 mm (sect. 9, us 6 ; inv. 1545). Tête arrondie estampée.

[1537] Id., tête hémisphérique creuse, diam. 9, L. act. 9 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1503).

[1538] 1 **cupule décorative** en tôle de bronze, diam. act. 22 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1509).

[1539-1540] 2 **clous** en fer, L. act. 21 et 25 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1506, 1507). Reproduisant un modèle de clou ornemental habituellement fabriqué en bronze, ces clous entrent dans la catégorie des objets, relativement nombreux à Chassey, qui témoignent de l'habileté des forgerons locaux.

[1541] 1 **pêne de serrure** en fer, L. 69 mm (sect. 25, us 62 ; inv. 1597). Sur cet exemplaire, l'ajour rectangulaire a été recoupé par trois petites pièces, fendues dans leur partie centrale et ajustées afin d'obtenir six yeux triangulaires, correspondant sans doute aux dents de la clé. La fabrication d'un pêne de ce type en fer est tout à fait exceptionnelle (v. cependant la série de Seeb en Suisse : Felmmann 1990, pl. 32, n°56-69), ces objets étant normalement coulés en bronze.

[1542] 1 **cochlear** en bronze, L. act. 127 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1626). Même type que le n° d'inv. 1630, mais la rupture du manche est ici soulignée de deux encoches.

[1543] 1 **support de vase** en bronze, L. act. 45 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1518). La face qui était fixée par brasure sous le fond du vase est lisse, l'autre s'orne de deux cannelures latérales.

[1544] 1 **bord de vase** en bronze, traces d'étamage, dim. act. 56 x 21 mm (sect. 4, us 5 ; inv. 1676).

- Domaine économique

[1545] 1 **battant de sonnaille** (?) en bois de cerf, L. act. 112 mm (sect. 38, us 331 ; inv. 1675). On peut généralement reconnaître des battants de sonnaille, sur la base de parallèles contemporains, dans les pointes de bois de cerf de ce type, identification généralement confirmée par une usure très caractéristique de la pointe, détail que l'état de conservation de cet objet ne permet malheureusement pas de vérifier. L'absence totale d'usure de l'extrémité perforée, fixée à l'intérieur de la sonnaille par un lien de cuir, est en revanche bien visible ici, de même que les traces de scie ayant permis de détacher la pointe du merrain. Cet objet est donc à ranger au nombre des rares témoins d'un élevage de gros bétail sur le site au cours de la dernière période d'occupation..

[1546] 1 **fer à clouer**, L. act. 86, larg. 59 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1641). Ce fer est adapté à l'onglon d'un bœuf ; compte tenu de son contexte, il pose le même problème que les fers à cheval antiques dont l'existence a suscité une polémique depuis le XIXe s. On admet aujourd'hui (Taylor 1978, 137 sqq.) que la Gaule romaine a connu les fers à cheval cloués, parallèlement aux hipposandales amovibles dont la fonction était peut-être spécialisée (usage occasionnel ou thérapeutique). La répartition des fers à cheval concernant principalement le Nord des Alpes, l'origine celtique de cette invention ne fait guère de doute. Les bousandales n'étant reconnues par les archéologues que depuis quelques années (Brouquier-Reddé 1991), nous ne connaissons pas actuellement d'autre fer à bœuf de ce type, à fixation clouée permanente. La découverte de Chassey montre cependant que, dans les terrains lourds, on a pu dès l'Antiquité romaine équiper les bœufs, comme certains chevaux, de protections clouées.

[1547] 1 **pointe de flèche à douille**, L. act. 49 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1659). Pointe foliacée brisée à mi-hauteur.

[1548] 1 **outil** en fer (ciselet de graveur ?), L. act. 128 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1665). Bien que cet objet appartienne indubitablement au domaine de l'outillage, sa fonction demeure incertaine. Il consiste en une fine tige rectiligne dont la section, rectangulaire, décroît régulièrement de 5 x 3,5 à 3,5 x 1 mm, sans que l'on puisse distinguer un traitement particulière à l'extrémité, qui semble incomplète. La pointe fine, trop faible pour supporter une percussion, conviendrait cependant à un ciselet de graveur, hypothèse retenue ici en dernier ressort.

[1549] 1 **virole** en tôle de bronze, tronconique, L. 13 mm (sect. 2, us 3 ; inv. 1491).

[1550] 1 **bouton circulaire émaillé**, Ø 18 mm (sect. 9, us 5 ; inv. 1473). Décor de deux zones concentriques autour d'une pastille centrale ; la corrosion différentielle des émaux ne facilite pas la lecture des couleurs : à l'extérieur, alternance de longs blocs jaune clair dans de l'émail corrodé vert clair ; dans la couronne médiane, alternance de petits blocs disparus et d'émail orange vif bien conservé ; au centre, émail corrodé. La technique d'inclusion de petits blocs de verre dans de l'émail implique une date de fabrication postérieure à Hadrien, conforme au contexte stratigraphique (cf. Eining-Unterfeld, vers 150-179 ap. J.-C. : Jütting 1995, n°163-164) ; la fonction de ces boutons est incertaine, mais pourrait se rapporter au domaine du harnais.

[1551] 1 **bouton décoratif** en bronze, étamé, L. act. 22 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1511). Tête circulaire lisse, étamée ; la présence d'une rondelle au revers indique un support en cuir : décor de harnais ? Les replis multiples pourraient suggérer une intention de refonte.

[1552] 1 **alène** en fer, L. 148 mm (sect. 18, us 59 ; inv. 1677). La pointe robuste, de section ronde, séparée de la courte soie par un épaulement fortement marqué, correspond au type 1 de Manning (1985, 39-41). Cet outil est utilisé par les selliers, cordonniers et autres artisans du cuir (Duvauchelle 1990, 38-39 et n°156).

[1553] 1 **fine alène** en fer, L. act. 131 mm (sect. 15, us 45 ; inv. 1619). La courte soie de section quadrangulaire, prolongée par une longue pointe de section ronde, correspond clairement au type 4b de Manning (1985, 40), le plus répandu selon cet auteur. A noter la découverte d'une autre alène, plus forte, dans une autre pièce de cette même aile du bâtiment (v. n° 1552).

[1554-1555] 2 **crochets doubles** en fil de bronze, L. 37 et L. act. 23 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1578, 1579). Compte tenu de la taille et de la finesse de ces deux objets, aux pointes effilées, on est sans doute en présence d'un modèle d'hameçon original.

[1556] 1 **lest de filet** cylindrique en plomb, L. 37 mm (sect. 15, us 20 ; inv. 1652). La pêche au filet était aussi fréquente dans l'Antiquité que la pêche à la ligne, mais le premier laisse plus de traces (comme ce lest) que la seconde.

[1557] 1 **aiguille** en os, type Béal A.XIX.3, L. act. 72 mm (sect. 26, us 63 ; inv. 1612).

[1558] 1 **pièce** de bronze en cours de fabrication, L. 115 mm (sect. 37, us 277 ; inv. 1628). Effilée à ses deux extrémités, martelée au centre pour former un ruban régulier large de 10 mm, cet objet correspond sans aucun doute à un objet en cours de fabrication. Il était peut-être destiné au façonnage d'une fibule, par exemple de type 3b2 ; la rupture de la tige destinée à fabriquer le ressort aurait alors justifié l'abandon du travail en cours, la pièce devant être ultérieurement refondue. Il est intéressant de noter, sur cet objet ou des trouvailles analogues («Halbfabrikat» de Laufen-Muschhag : Martin-Kilcher 1980, fig. 23), que le bronzier procède toujours de la même façon pour élaborer progressivement la répartition des volumes en fonction de l'objet à fabriquer. L'allongement des tiges, ménageant au centre de l'ébauche un volume dont les contours se préciseront un peu plus tard, se fait selon une section carrée, la finition en section ronde, dans le cas d'une fibule, par exemple, n'intervenant qu'en fin de processus (fibules mieux caractérisées, au Beuvray : Almagro et al. 1991, fig. 7).

- Domaine social

[1559-1561] 3 **stylets** en fer : L. 121 mm (sect. 18, us 59 ; inv. 1592). Modèle simple, à fût cylindrique non décoré, palette rectangulaire, pointe marquée par une carène franche. L. 121 mm (sect. 18, us 59 ; inv. 1593). Le sommet du fût est orné, sous la palette, d'un bulbe et de filets transversaux ; la base de l'objet est trop corrodée pour qu'on puisse observer un décor éventuel. L. act. 120 mm (sect. 25, us 95 ; inv. 1564). Modèle particulier, représenté sur le site par ce seul exemplaire : la palette à bords concaves est démesurément allongée, et le fût de section ronde s'élargit progressivement jusqu'au départ de la pointe, où il rétrécit brutalement : l'extrémité s'est du reste brisée à cet endroit. La variété des stylets connus sous le Haut-Empire n'a malheureusement pas permis, jusqu'à présent, d'en établir une classification (v. par ex. Peyre et coll. 1979, pl. XI-XVIII ; Hübener 1973, pl. 22, 35-420 ; Manning 1985, pl. 35-36, essai de classement fig. 24) et de plus, les meilleures séries sont souvent trop corrodées pour être très utiles : les fouilles de Chassey-lès-Montbozon permettent au contraire d'observer toute une série d'objets remarquablement conservés et datés.

[1562] 1 **tige** de fer, sans doute un stylet, L. act. 99 mm (sect. 11, us 7 ; inv. 1654). Le renflement visible près d'une extrémité, le diamètre de la tige et sa section semblent correspondre à un stylet très corrodé.

[1563] 1 **tige** de fer, section ronde, sans doute un stylet, L. act. 119 mm (sect. 15, us 20 ; inv. 1598). L'aplatissement d'une extrémité, l'épaississement de l'autre, les dimensions générales, permettent très vraisemblablement de reconnaître ici un stylet.

[1564] 1 **armature de trait** en fer, L. 69 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1589). Comme le numéro suivant, provenant d'un niveau de la même phase (mais provenant du secteur 9), il pourrait s'agir d'un carreau d'arbalète plutôt que d'une arme de guerre.

[1565] 1 **armature de trait** en fer, L. 68 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1658). Les armatures de traits destinés à des engins mécaniques se distinguent des pointes de flèches par leur section massive, et une tête souvent trapue, comme c'est le cas ici. Compte tenu du petit module de cette armature, par comparaison avec la plupart des

découvertes militaires, ne peut-on supposer être en présence d'un trait d'arbalète (Baatz 1991), arme exclusivement utilisée, à cette époque, pour la chasse ?.

[1566, 1567] 2 **jetons** en os : Ø 18/19 mm (sect. 9, us 5 ; inv. 1537) ; Ø 18/19 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1538).

[1568] 1 **pion de jeu** en verre sombre, Ø 17/20, ép. 7,5 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1539). On distingue par transparence le verre bleu foncé, mais aussi des traces de verre transparent mal réparties dans la masse : il se pourrait donc que ce pion ait été fabriqué à partir de verre de récupération, partiellement refondu.

[1569] 1 **valve de statuette** en terre cuite, dim. 59 x 43 mm (sect. 9, us 6 ; inv. 1642). Le fragment, cassé selon une limite du moule, correspond à la crinière et au sommet de la face d'une statuette de lion, un modèle peu courant dans les collections du centre de la Gaule (Rouvier-Jeanlin 1972, n°1090-92 ; Vertet, Vuillemot 1971-74, pl. 19, g ; cat. Dijon 1985, n°359-360 ; Rabeisen, Vertet 1986, n°284), mais néanmoins exporté (Paris, nécr. rue Pierre-Nicole : Com. Vx-Paris, inv. CVV 304.430 ; Grand : Bertaux 1990-94, fig. 9). Des statuettes de lions ont été fabriquées dans d'autres centres de potiers, comme le montre par exemple la morphologie très particulière des figurines de ce type aux Pays-Bas : Van Boekel 1986, 169 sqq., n°249-251).

- Domaine immobilier

[1570] 1 **fragment d'agrafe** en fer, L. act. 80 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1664).

[1571] 1 **piton de fixation articulé**, en fer (sect. 38, us 319 ; inv. 1705).

[1572, 1573] 2 **pitons** en fer, L. 69 mm (sect. 25, us 95 ; inv. 1616) ; L. act. 140 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1610).

[1574] 1 **piton de fixation de revêtement mural en T**, fer, larg. 98 mm, L. act. 63 mm (sect. 18, us 59 ; inv. 1647).

[1575] 1 **robuste charnière** en fer, L. 125 mm (sect. 38, us 319 ; inv. 1605). Bande de fer, large de 26 mm, épousant la tranche d'un battant de porte ou de portail, épais de 70 mm. Cette bande forme, dans l'alignement d'un angle, un gond dont le faible diamètre (12 à 14 mm) contraste avec la solidité du battant. La charnière était maintenue en place par deux paires de clous enfoncés, les uns vers les autres, sur chaque face.

[1576] 1 **robuste charnière** en fer, L. 186 mm (sect. 38, us 331 ; inv. 1674). Exemple identique au n°1575, mais l'épaisseur du montant atteint ici 82 mm ; la bande ayant la même largeur de 26 mm, il s'agit cependant probablement du même portail, peut-être l'autre battant. Comme précédemment, la fixation était assurée par deux paires de clous affrontées, et l'emplacement du gond a été ménagé dans un angle du montant.

[1577-2224] 648 **clous** en fer, non ill. : 1 ex. (sect. 18, us 59 ; inv. 1117) ; 1 ex. (sect. 36, us 280 ; inv. 1043) ; 1 ex. (sect. 37, us 255 ; inv. 1049) ; 1 ex. (sect. 38, us 335 ; inv. 1042) ; 1 ex. (sect. 38, us 338 ; inv. 1039) ; 1 ex. (sect. 38, us 339 ; inv. 1040) ; 1 ex. (sect. 9, us 21 ; inv. 1125) ; 11 ex. (sect. 2, us 19 ; inv. 1135) ; 11 ex. (sect. 4, us 1 ; inv. 1129) ; 11 ex. (sect. 9, us 6 ; inv. 1127) ; 12 ex. (sect. 15, us 21 ; inv. 1136) ; 12 ex. (sect. 38, us 310 ; inv. 1052) ; 16 ex. (sect. 25, us 62 ; inv. 1062) ; 170 ex. (sect. 9, us 1 ; inv. ?) ; 18 ex. (sect. 7, us 8 ; inv. 1138) ; 2 ex. (sect. 14, us 18 ; inv. 1092) ; 2 ex. (sect. 2, us 32 ; inv. 1088) ; 2 ex. (sect. 25, us 123 ; inv. 1070) ; 2 ex. (sect. 27, us 64 ; inv. 1034) ; 2 ex. (sect. 38, us 330 ; inv. 1048) ; 2 ex. (sect. 9, us 36 ; inv. 1089) ; 20 ex. (sect. 9, us 5 ; inv. 1057) ; 22 ex. (sect. 15, us 45 ; inv. 1137) ; 24 ex. (sect. 1, us 45 ; inv. 1118) ; 3 ex. (sect. 15, us 45 ; inv. 1099) ; 3 ex. (sect. 28, us 89 ; inv. 1033) ; 3 ex. (sect. 3, us 5 ; inv. 1065) ; 3 ex. (sect. 37, us 277 ; inv. 1035) ; 32 ex. (sect. 7, us 1 ; inv. 1119) ; 33 ex. (sect. 26, us 63 ; inv. 1050) ; 34 ex. (sect. 37, us 251 ; inv. 115) ; 36 ex. (sect. 4, us 9 ; inv. 1112) ; 4 ex. (sect. 10, us 1 ; inv. 1093) ; 4 ex. (sect. 9, us 33 ; inv. 1079) ; 5 ex. (sect. 1, us 5 ; inv. 1075) ; 5 ex. (sect. 2, us 8 ; inv. 1058) ; 5 ex. (sect. 25, us 95 ; inv. 1061) ; 54 ex. (sect. 38, us 319 ; inv. 1018) ; 6 ex. (sect. 2, us 21 ; inv. 1132) ; 6 ex. (sect. 2, us 3 ; inv. 1051) ; 6 ex. (sect. 37, us 270 ; inv. 1022) ; 6 ex. (sect. 38, us 328 ; inv. 1055) ; 6 ex. (sect. 9, us 4 ; inv. 1076) ; 8 ex. (sect. 37, us 275 ; inv. 1025) ; 8 ex. (sect. 37, us 276 ; inv. 1056) ; 8 ex. (sect. 4, us 4 ; inv. 1097).

[2225] 1 **gros clou** en fer, à tête bombée, Ø 22, L. act. 26 mm (sect. 18, us 59 ; inv. 1646).

[2226-2228] 3 **fragments de joints** en fer pour canalisations en bois, non ill. (sect. 37, us 251 ; inv. 1045).

- Domaine divers

[2229] 1 **chute de découpe** en plomb, L. act. 46 mm (sect. 2, us 3 ; inv. 1489).

[2230] 1 **clou** en fer, L. act. 34 mm (sect. 25, us 95 ; inv. 1618).

- [2231] 1 **petit clou** en bronze, L. 25 mm (sect. 15, us 45 ; inv. 1482).
- [2232] 1 **bande** de fer terminée par un crochet, L. act. 123 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1692). Un clou de fixation est encore en place.
- [2233] 1 **fragment** de fer, non ill. (sect. 37, us 276 ; inv. 1056).
- [2234] 1 **fragment de plaque** en bronze, L. act. 37 mm (sect. 2, us 3 ; inv. 1488).
- [2235] 1 **fragment** en fer, indét., non ill. (sect. 38, us 330 ; inv. 1048).
- [2236, 2237] 2 **objets** en fer indét., non ill. (sect. 37, us 270 ; inv. 1022) ; (sect. 25, us 95 ; inv. 1061).
- [2238] 1 **pièce** de fer à fente allongée, L. 27 mm (sect. 11, us 7 ; inv. 1637). L'objet se présente comme la garde d'un petit couteau, ou peut-être d'un outil.
- [2239] 1 **plaque** en tôle de bronze, à double perforation, L. 15 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1512).
- [2240] 1 **sphère massive**, en fer, Ø 25 mm (sect. 25, us 95 ; inv. 1617). Fonction indéterminée : pourrait-il s'agir d'une intrusion ? Dans le cas contraire, la masse actuelle, 52g, pourrait évoquer celle du 1/6 de livre (sextans, 54,58g), mais la forme serait très inhabituelle pour un poids.
- [2241-2242] 2 **fragments d'objets** en fer, indét., non ill. (sect. 1, us 5 ; inv. 1075).
- [2243-2244] 2 **fragments** en fer indét., non ill. (sect. 38, us 329 ; inv. 1087).
- [2245] 1 **bande** de fer, L. 68 mm (sect. 25, us 95 ; inv. 1689).
- [2246] 1 **ruban lisse** en tôle de bronze, L. act. 32 mm (sect. 9, us 1 ; inv. 1519).
- [2247-2260] 14 **fragments** de bronze indét., non ill. (sect. 7, us 1 ; inv. —).
- [2261-2262] 2 **fragments** de tôle de bronze, L. act. 48 et 30 mm (sect. 26, us 63 ; inv. 1548, 1549).
- [2263-2264] 2 **fragments** en fer, indét., non ill. (sect. 38, us 331 ; inv. 1083).
- [2265] 1 **piquet** en fer avec son anneau, L. 242 mm, Ø de l'anneau 31 mm (sect. 37, us 251 ; inv. 1691). La tige de section ronde, relativement mince malgré sa longueur, a été martelée au sommet pour permettre la fixation de l'anneau. Avec ses proportions assez grêles, ce piquet ne peut avoir été utilisé dans un mur, ni même au sol pour des accrochages résistants (comparer avec les piquets de tentes militaires, par ex. Hübener 1973, pl. 18, n°13-18). La tête n'étant pas adaptée à la percussion, ce piquet a pu être utilisé dans un sol meuble, par exemple dans le cadre d'activités agricoles ou de jardinage.
- [2266] 1 **plaque** en fer terminée par une boucle, L. 75 mm (sect. 38, us 331 ; inv. 1667). La forme générale de cet objet n'est pas sans évoquer celle du fer à bœuf ou bousandale, récemment identifié (Brouquier-Reddé 1991), mais l'absence de fixation arrière et la taille réduite nous font renoncer à cette proposition.
- [2268] 1 **bande de tôle** mince en fer, L. act. 50 mm (sect. 25, us 95 ; inv. 1661).
- [2269] 1 **petite tige** de fer à section ronde, L. 27 mm (sect. 25, us 95 ; inv. 1563).
- [2270] 1 **tige recourbée** (crochet ?) en fer, L. act. 70 mm (sect. 18, us 59 ; inv. 1607).

• Phase 7 (post. à 250-300 ap. J.-C.)¹⁰²

- Domaine économique

- [2271] 1 **pointe de flèche** en fer, L. 92 mm (sect. 40, us 314 ; inv. 1648). La douille fine et allongée témoigne d'une volonté d'alléger le projectile, sans doute pour accroître sa portée.

- Domaine divers

- [2272] 1 **décor d'applique** en bronze, L. act. 30 mm (sect. 40, us 314 ; inv. 1477).

¹⁰². La fin de cette période est très approximative, compte tenu de la rareté du mobilier datant : le IV^e s. est attesté sur le site, mais les objets clairement modernes, mêlés à ceux de cette phase, ont été retirés du catalogue.

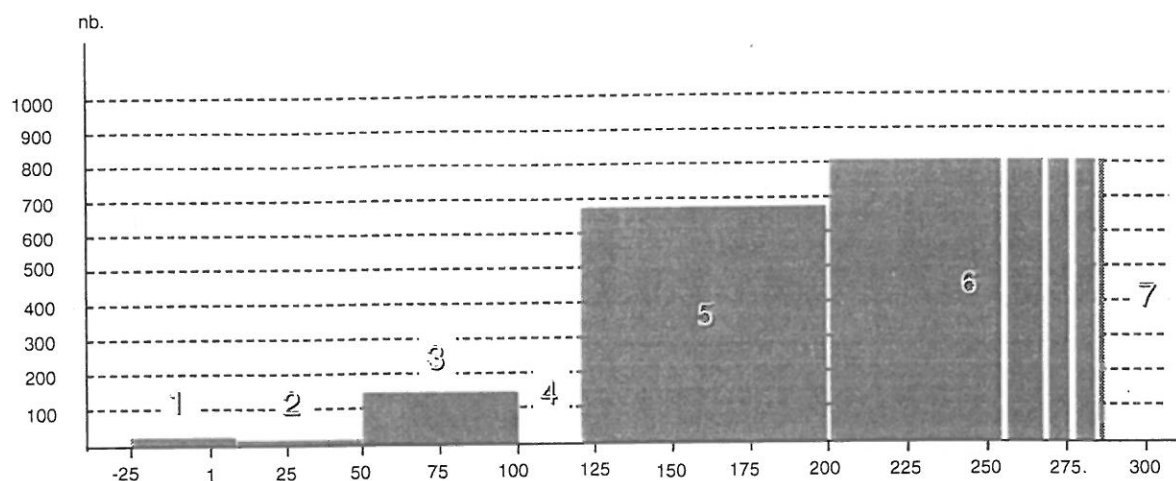


Fig. 1 — Représentation quantitative de l'ensemble des petits objets.

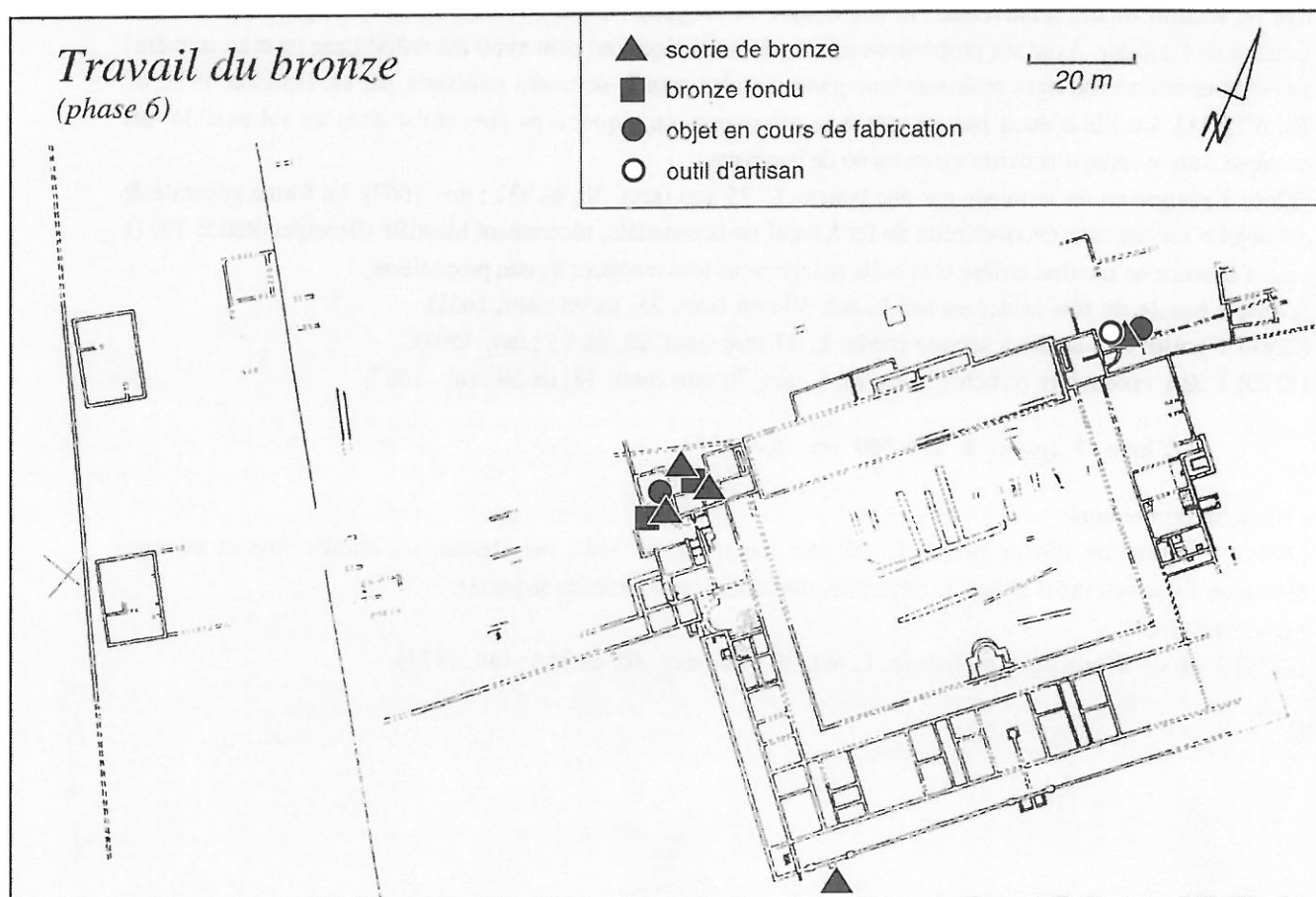


Fig. 2 — Répartition des témoins de l'artisanat du bronze au cours de la phase 6.

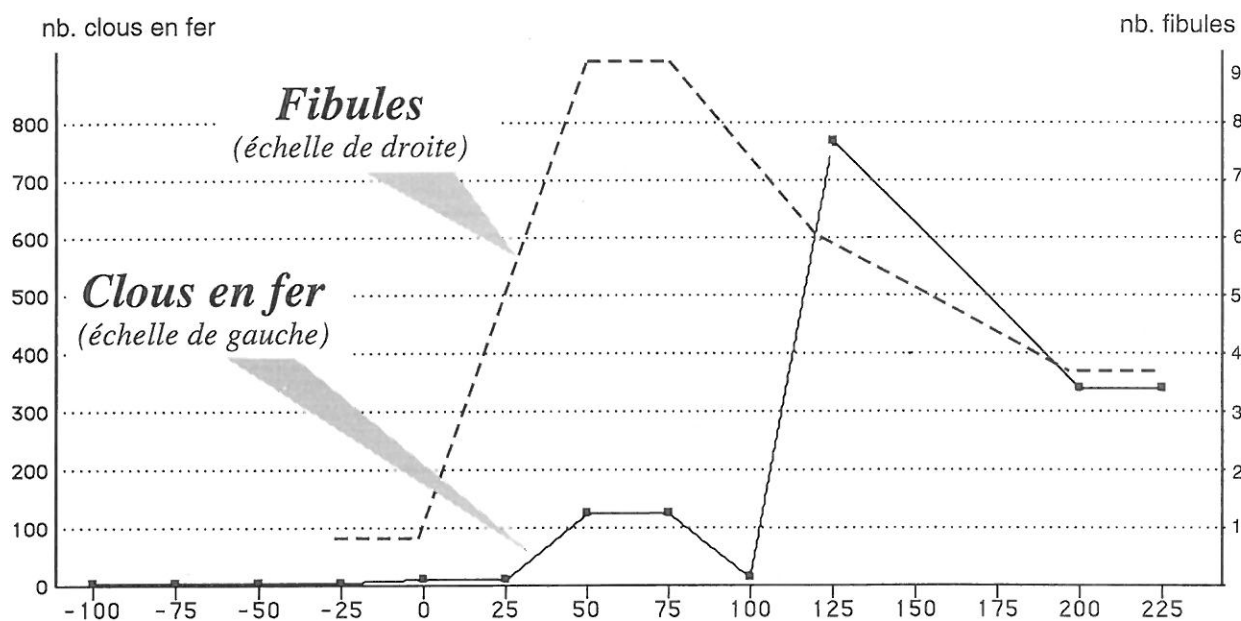


Fig. 3 — Courbes comparées des fibules et des clous en fer.

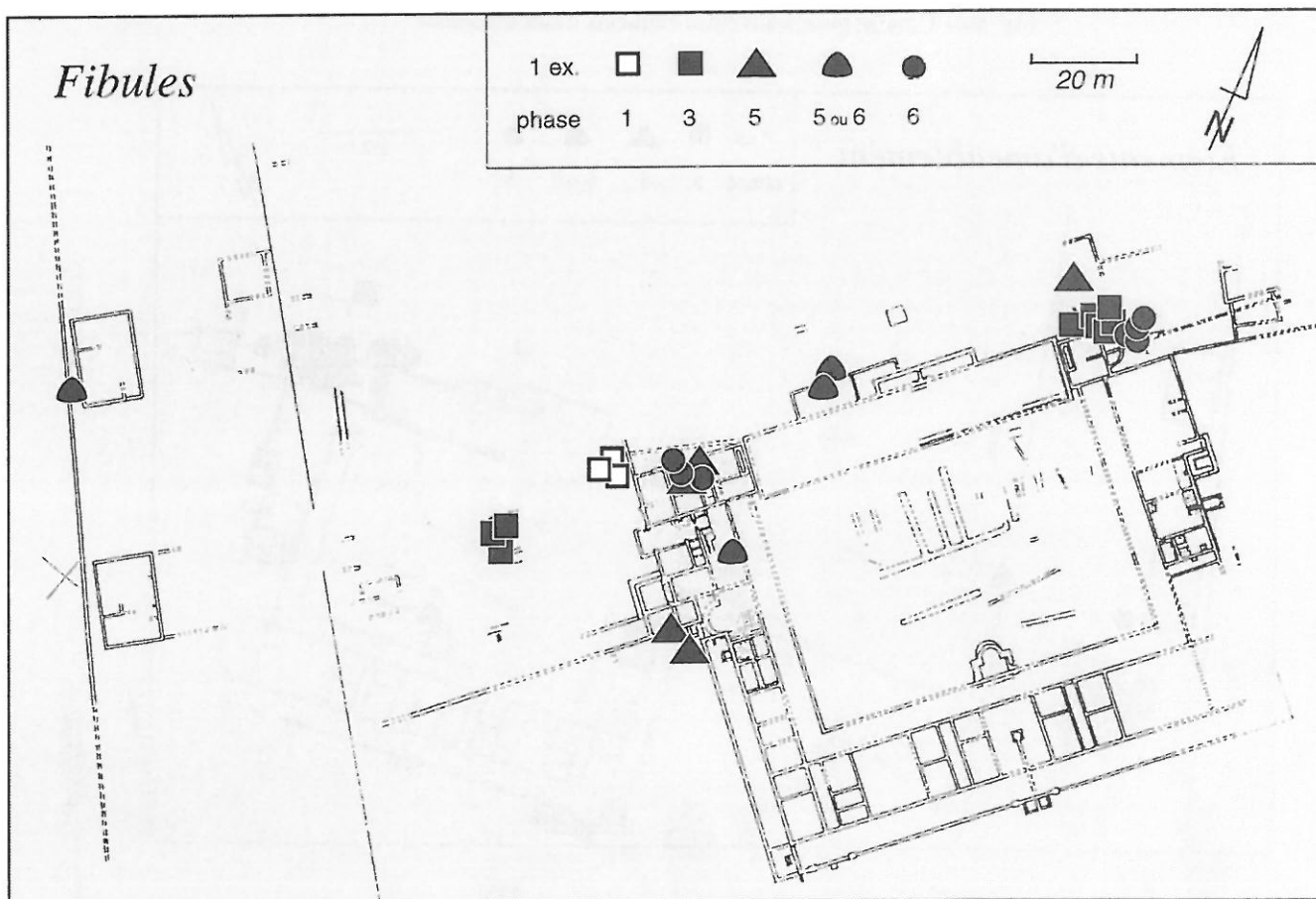


Fig. 4 — Répartition des fibules (phases 1 à 6).

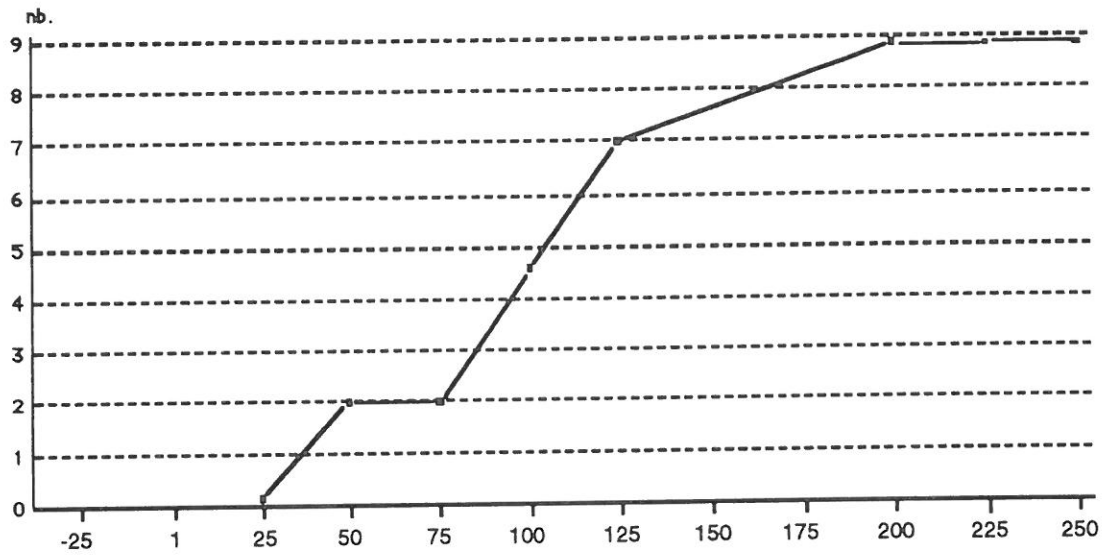


Fig. 5 — Courbe quantitative des éléments d'ameublement.

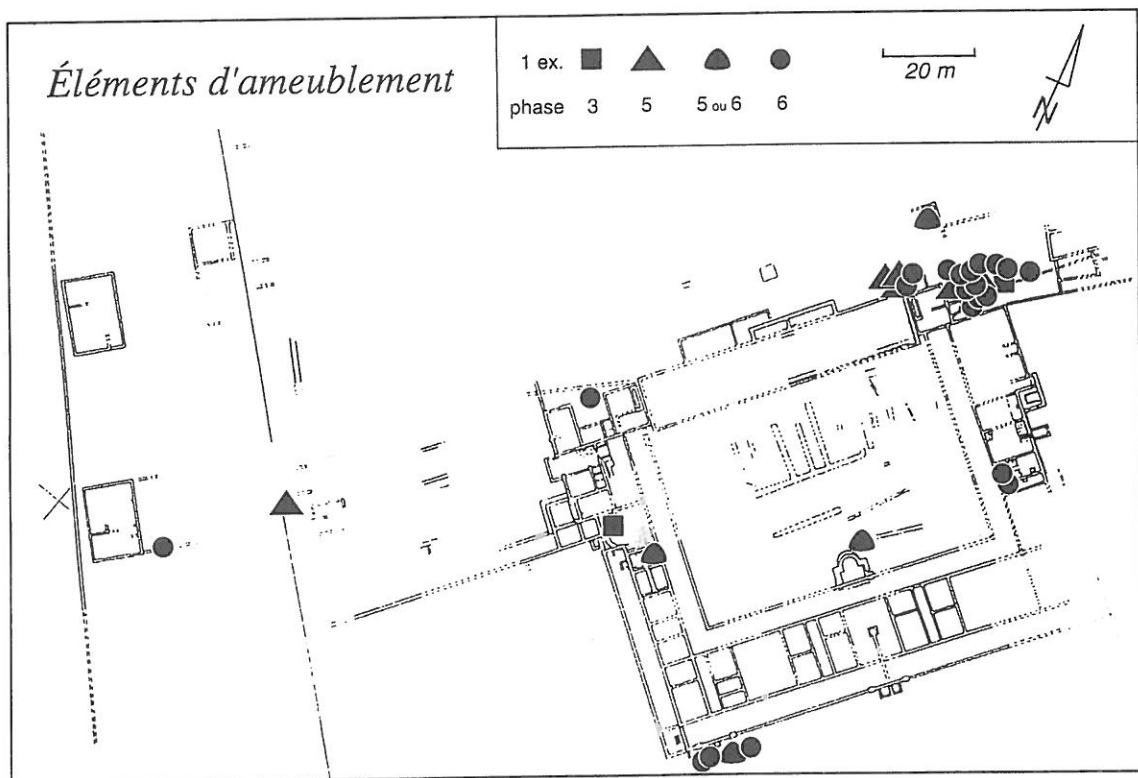


Fig. 6 — Répartition des éléments d'ameublement (phases 3 à 6).

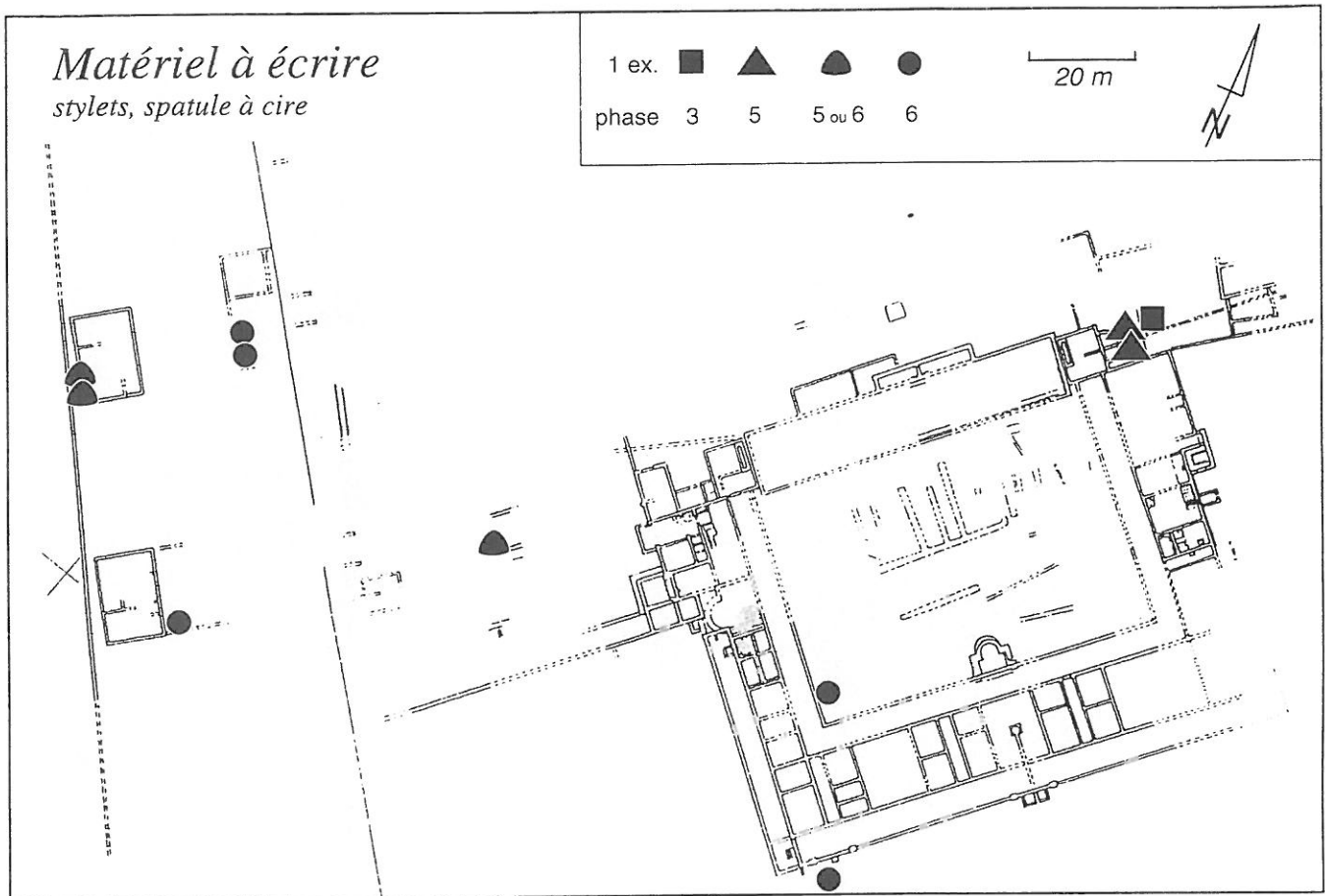
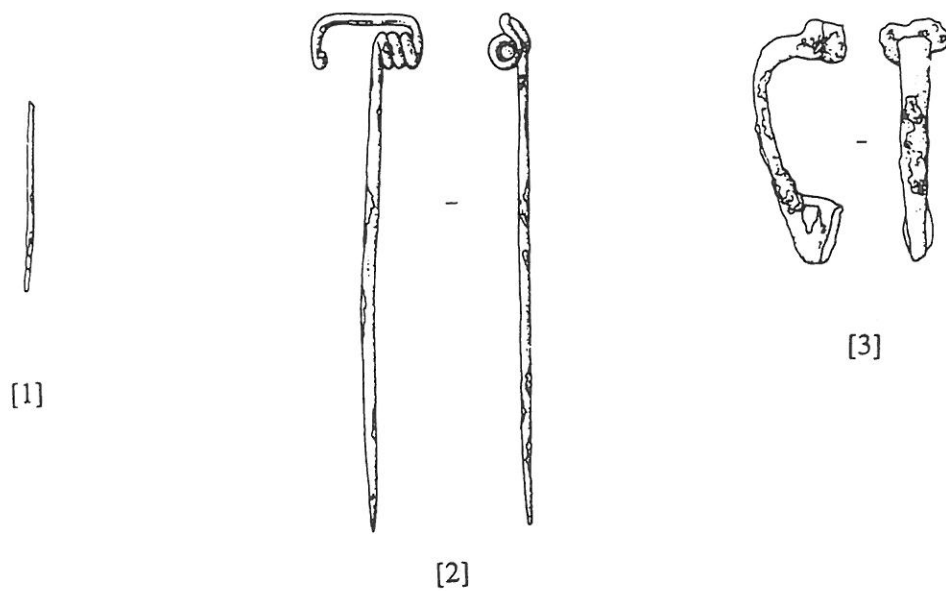
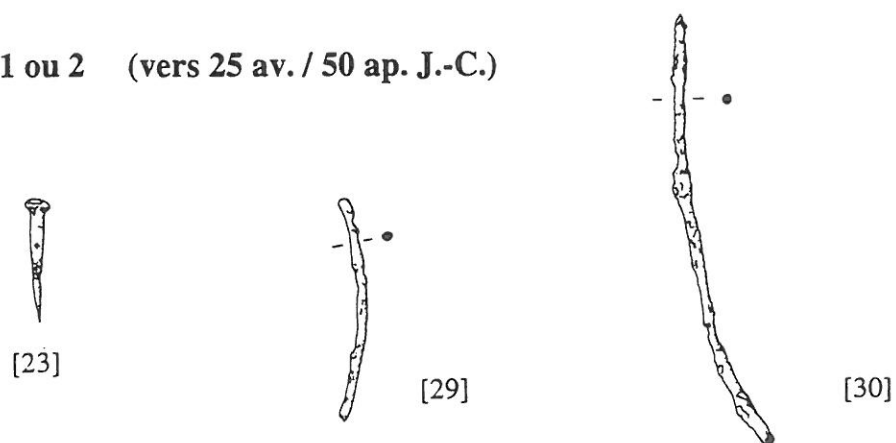


Fig. 7 — Répartition du matériel à écrire (phases 3 à 6) : stylets, spatule à cire.

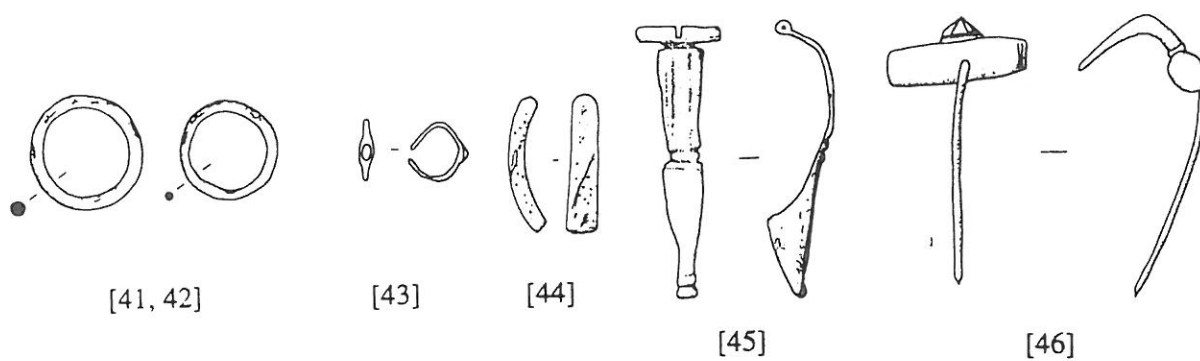
• Phase 1 (vers 25 av. / 14 ap. J.-C.)

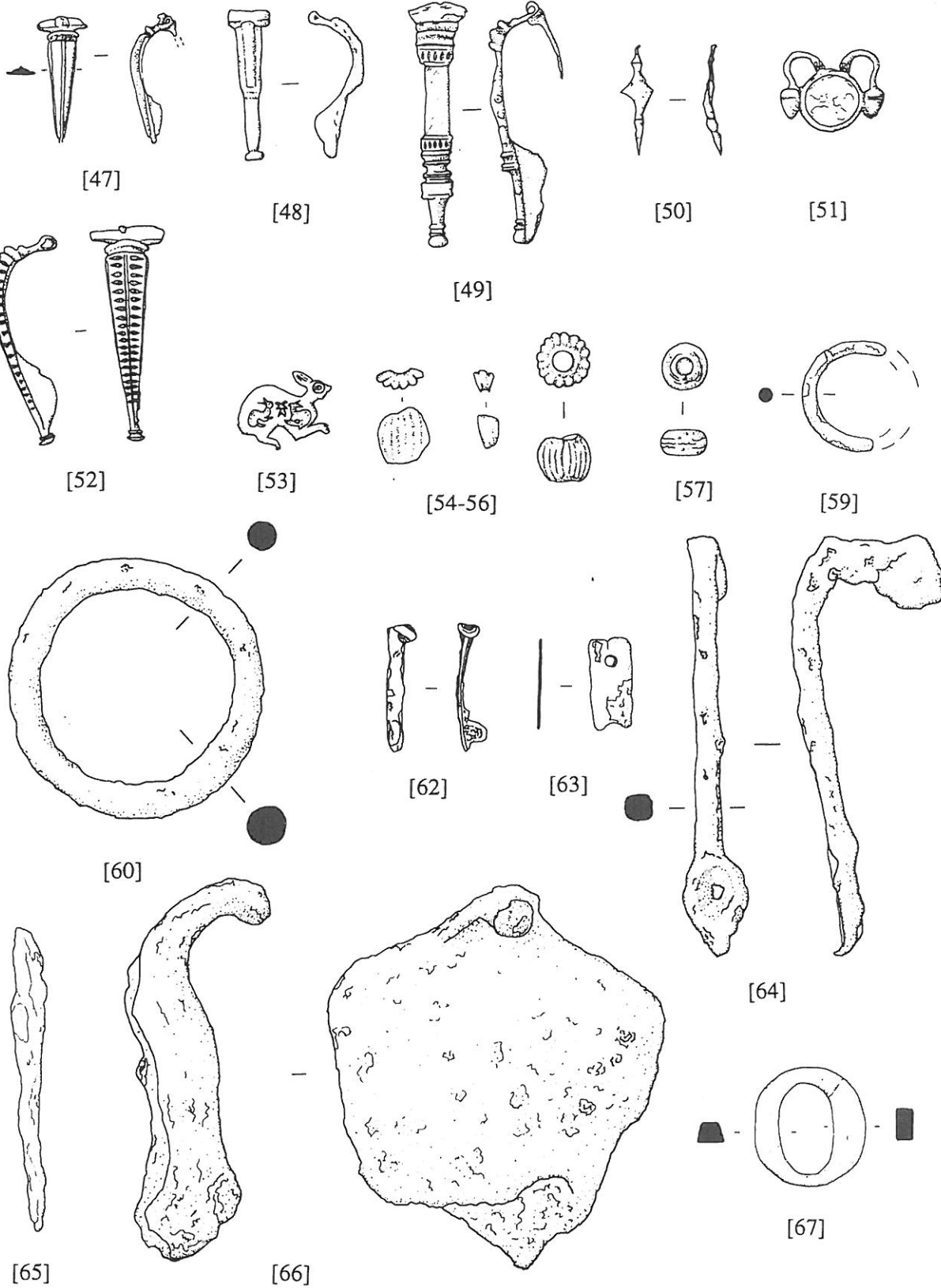


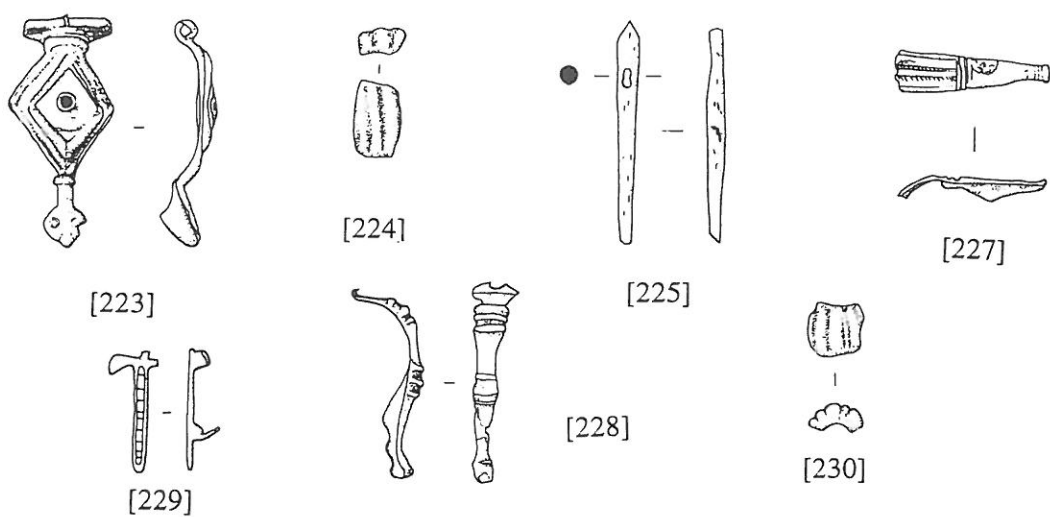
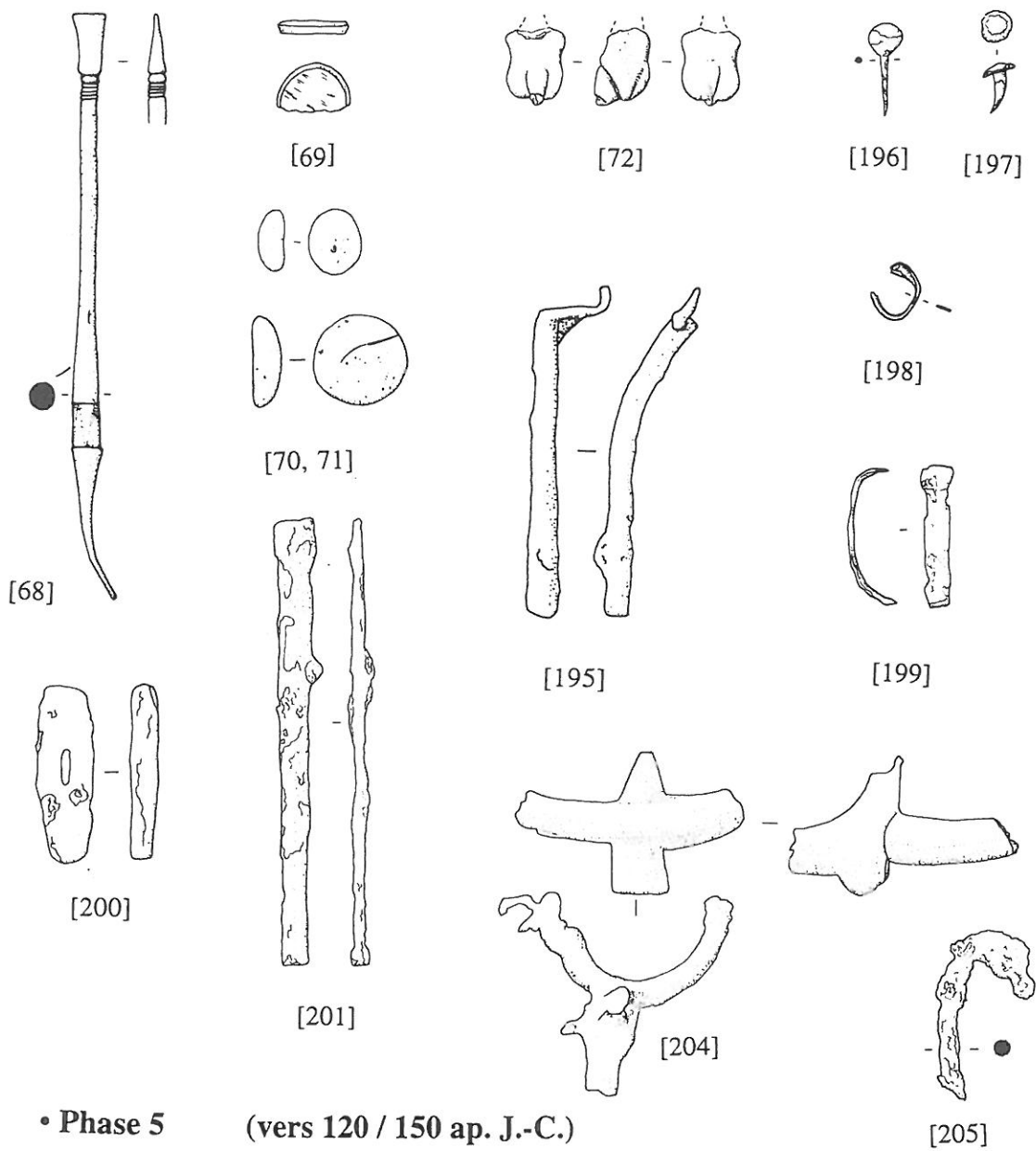
• Phase 1 ou 2 (vers 25 av. / 50 ap. J.-C.)

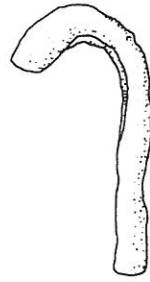
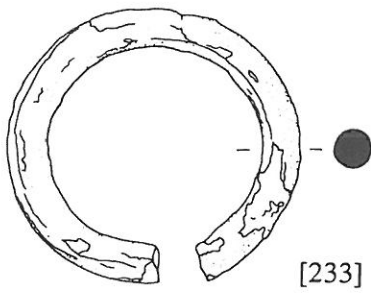


• Phase 3 (vers 50 / 100 ap. J.-C.)

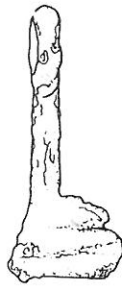
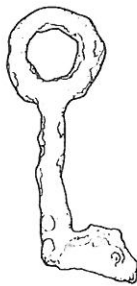








[234]



[236]

[237]



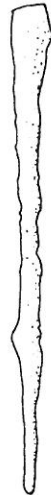
[239]

[238]

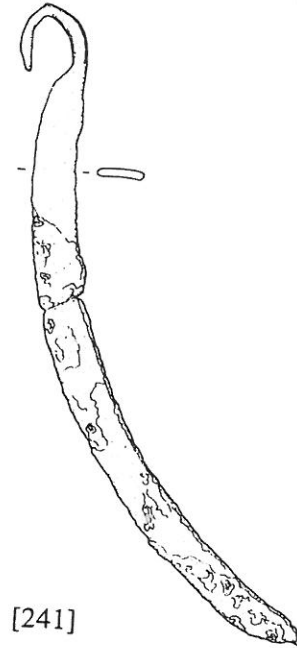


[240]

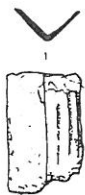
[245]



[246]



[241]

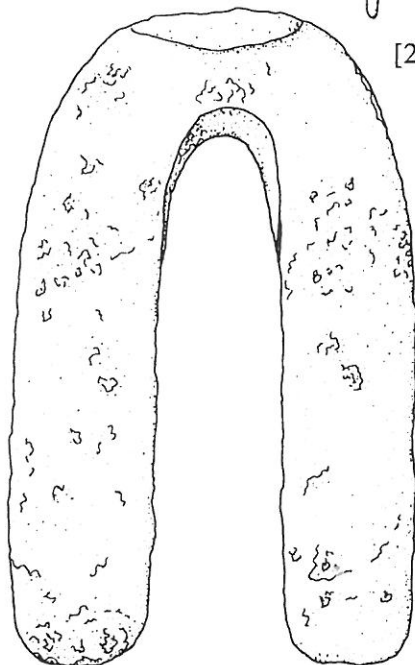


[242]

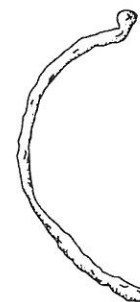


[244]

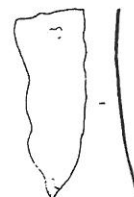
[247]



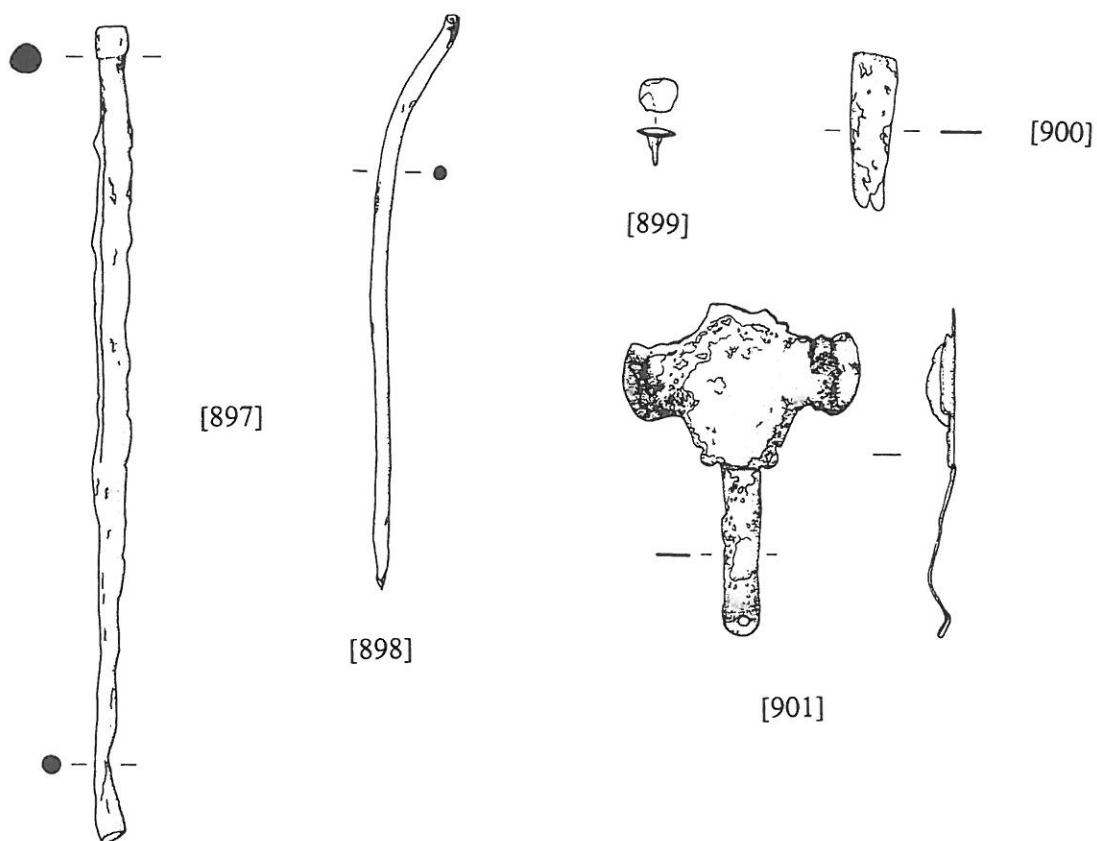
[880]



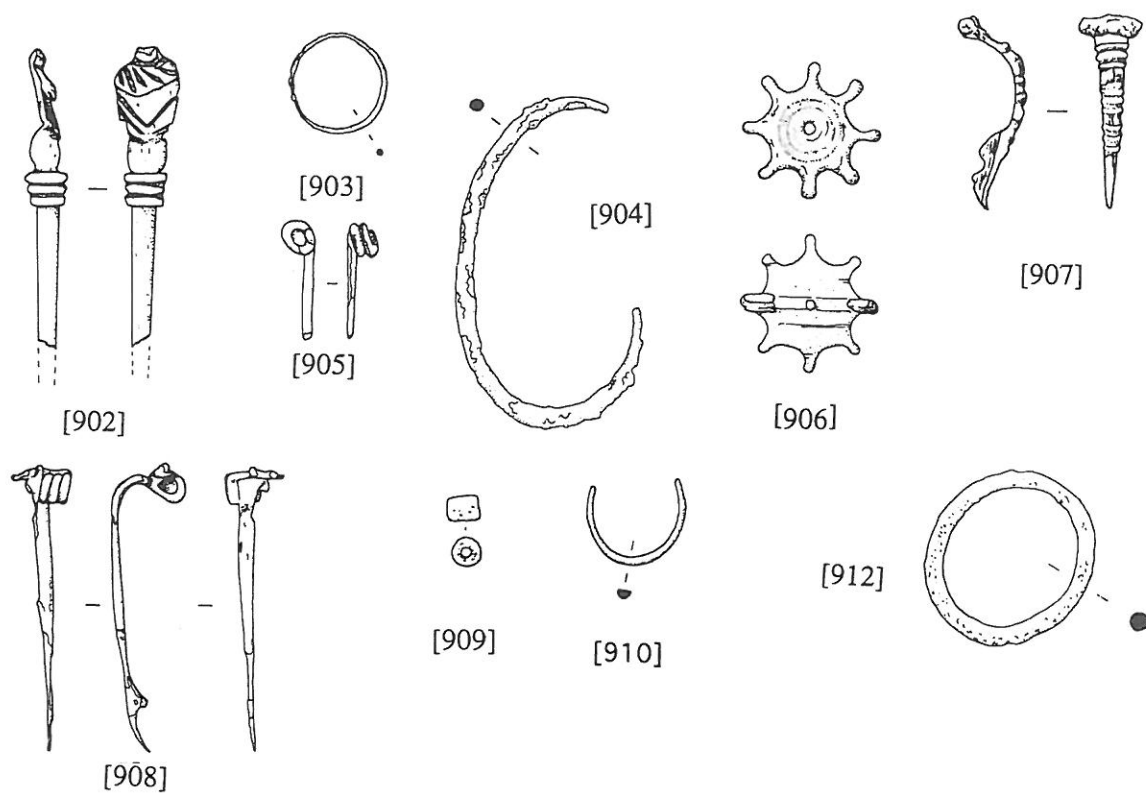
[881]

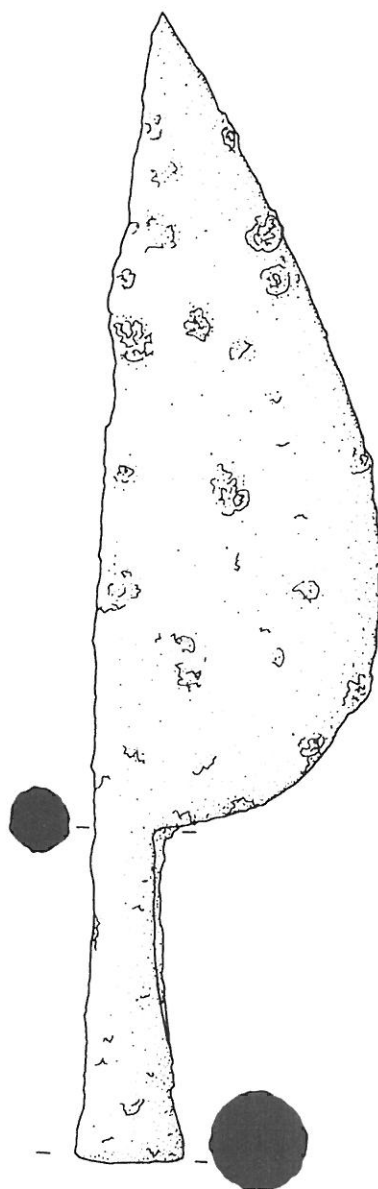


[896]

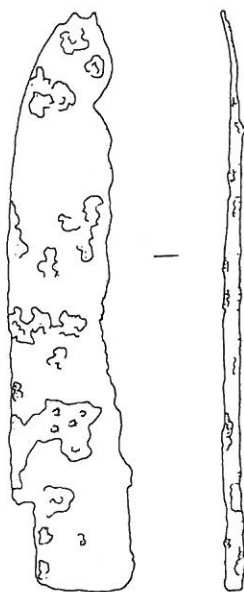


• Phase 5 ou 6 (vers 120 / IIIe s. ap. J.-C.)

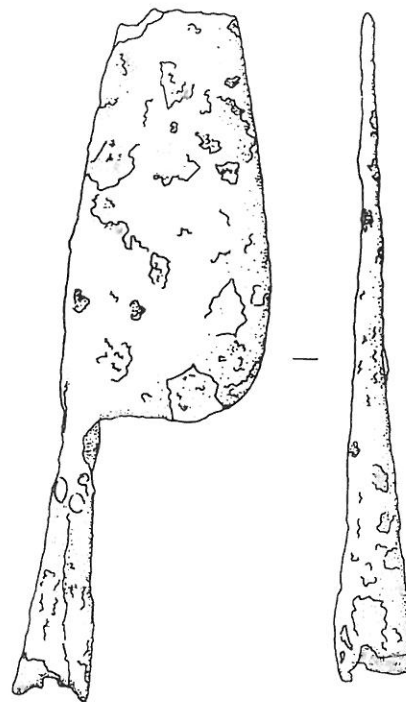




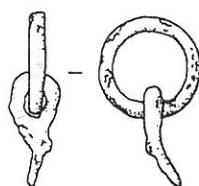
[913]



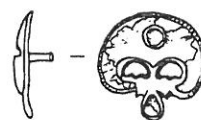
[914]



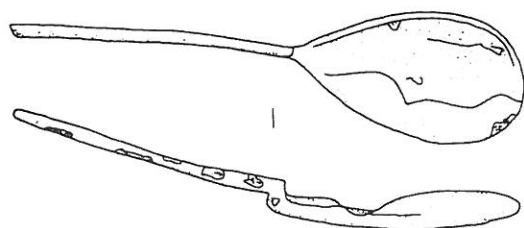
[915]



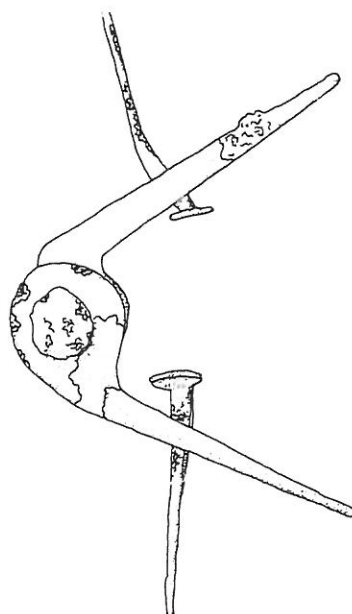
[916]



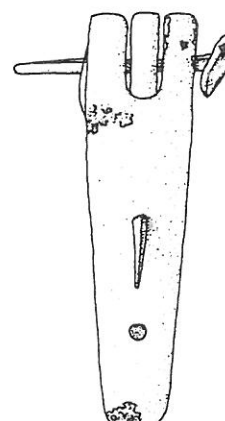
[917]

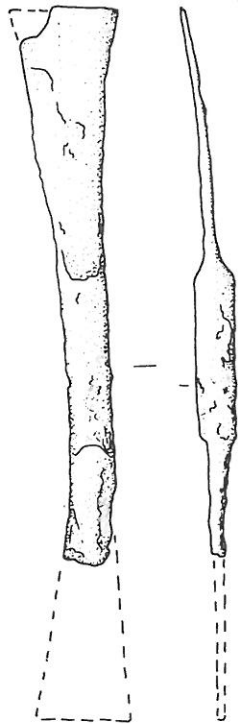
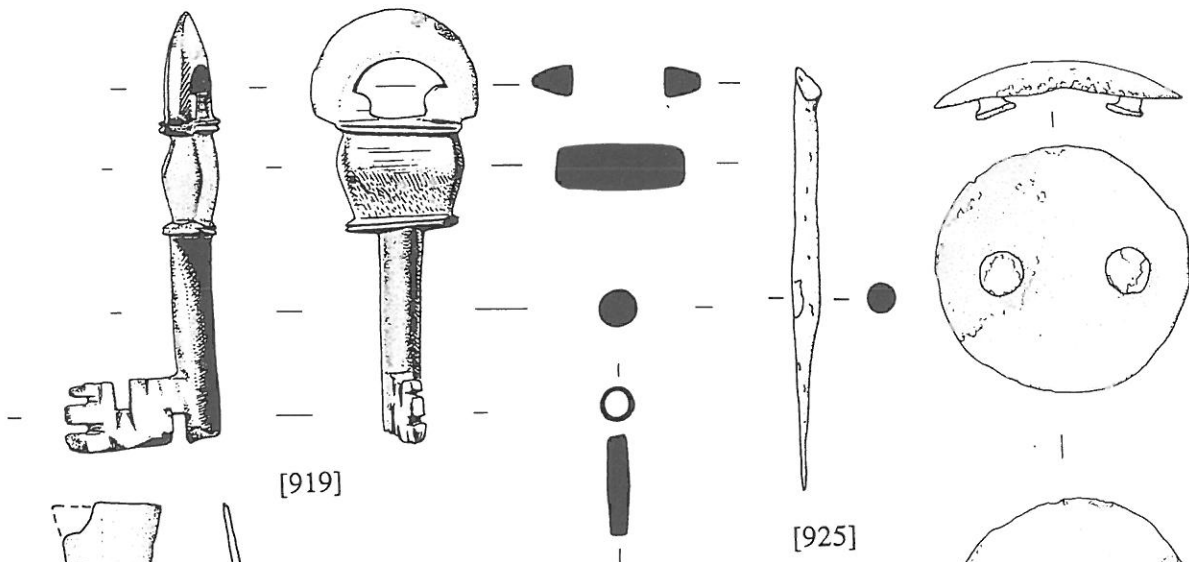


[920]



[918]



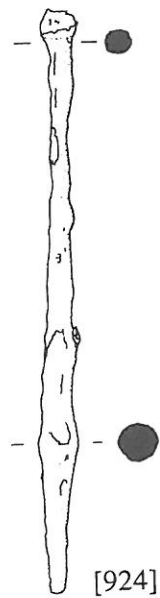


[919]

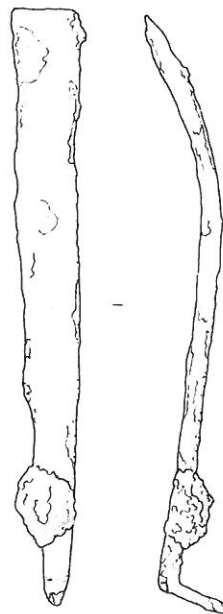
[925]

[921]

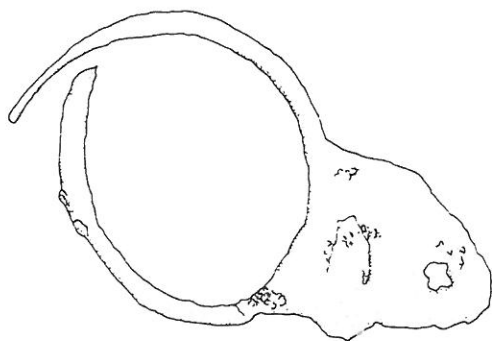
[922]



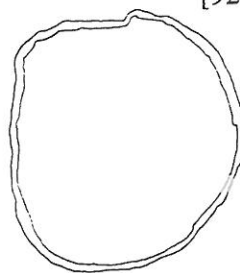
[924]



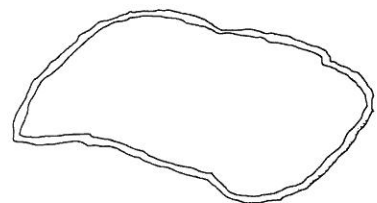
[927]

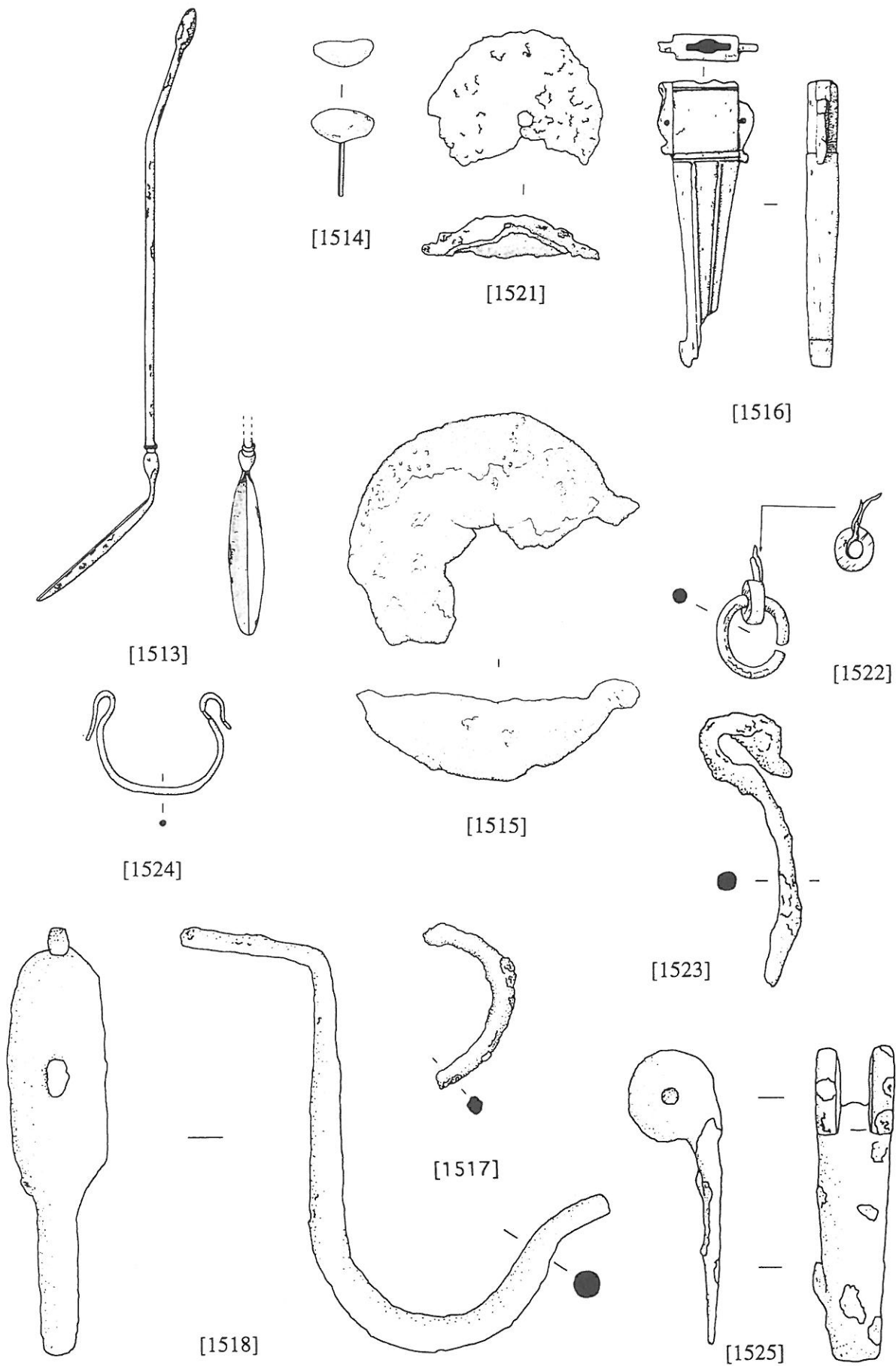


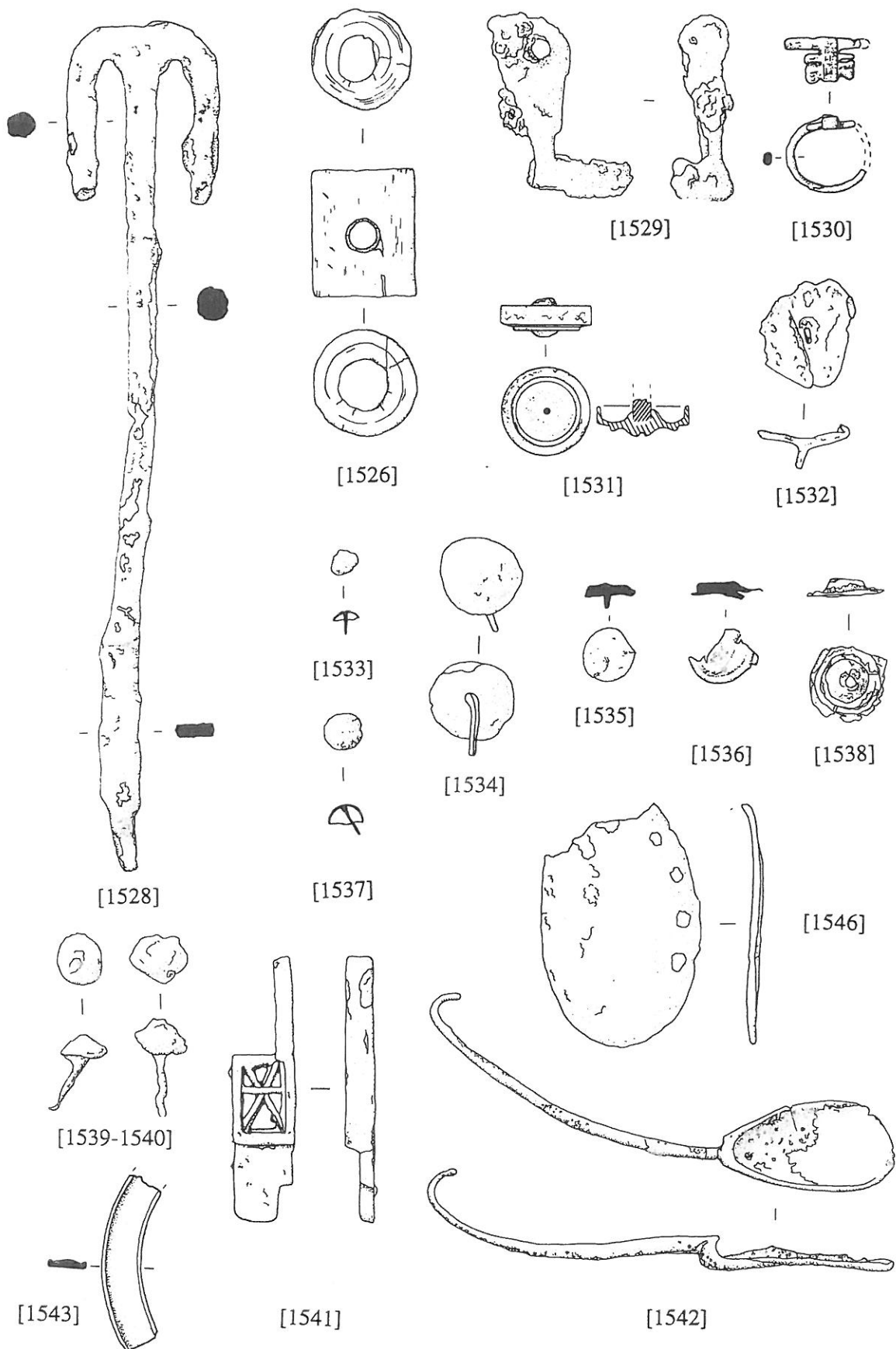
[928]

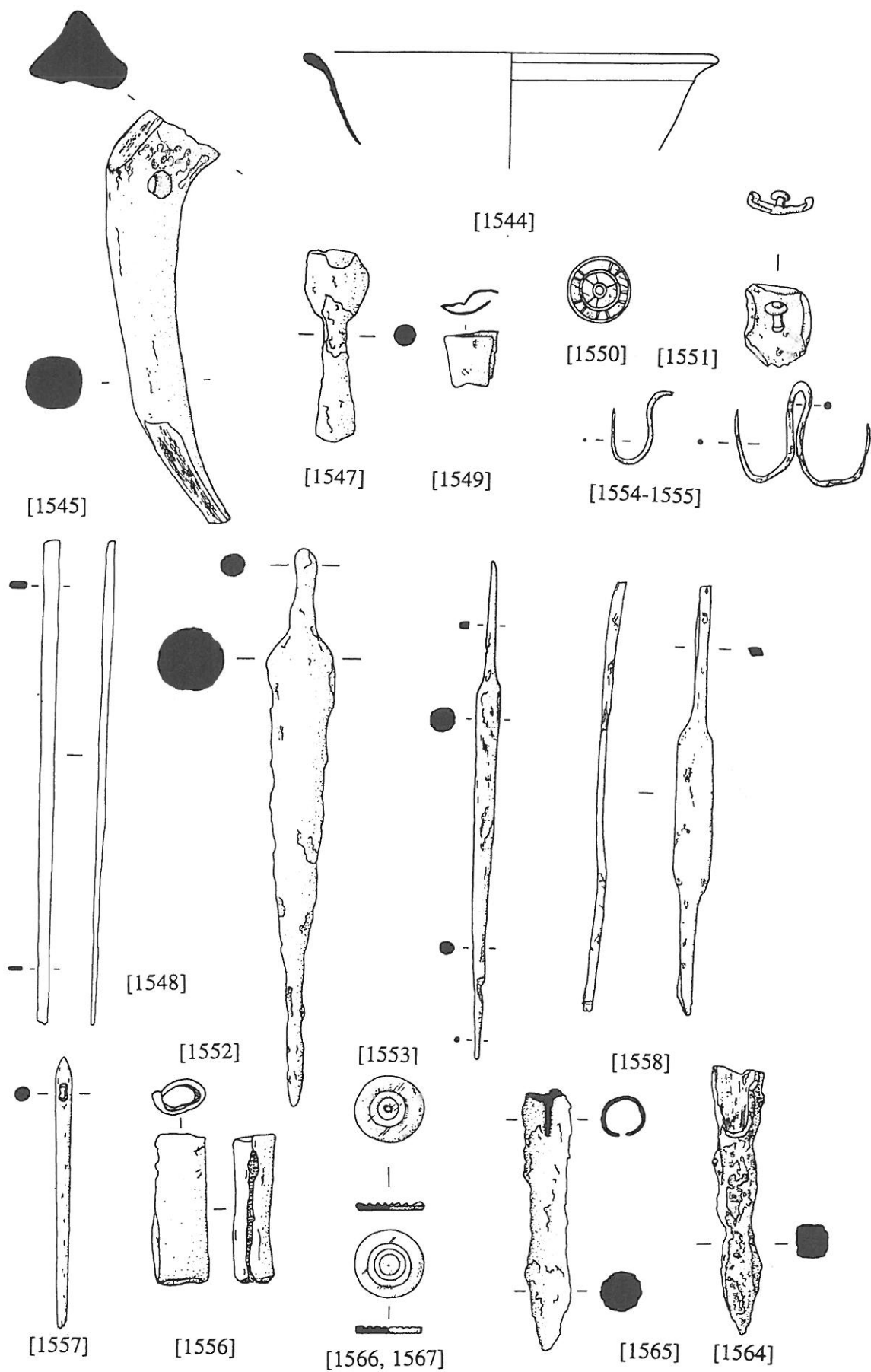


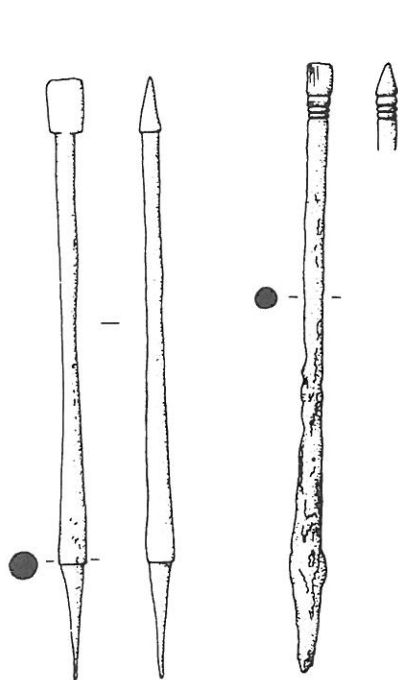
[929-930]



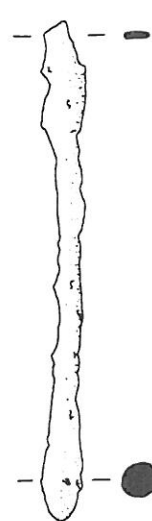
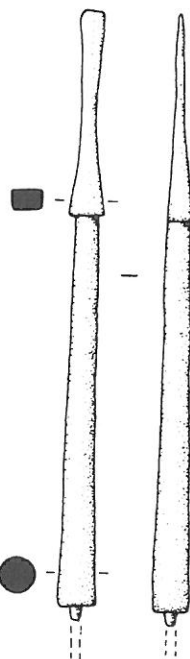




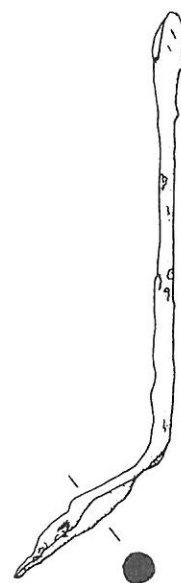




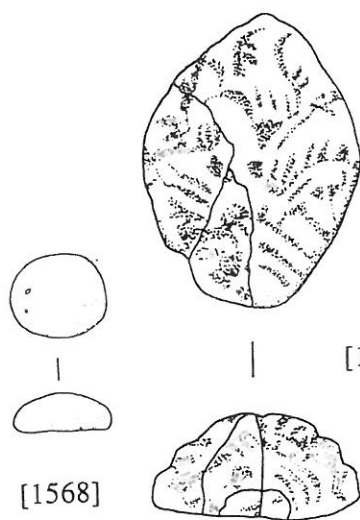
[1559-1561]



[1562]

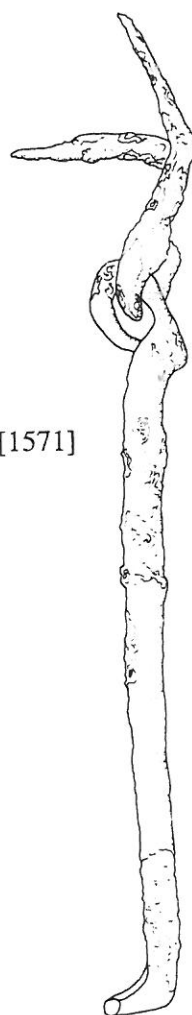


[1563]

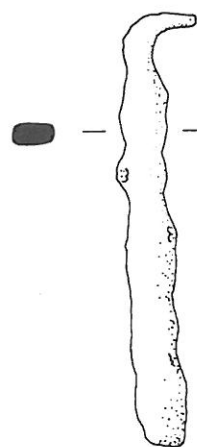


[1568]

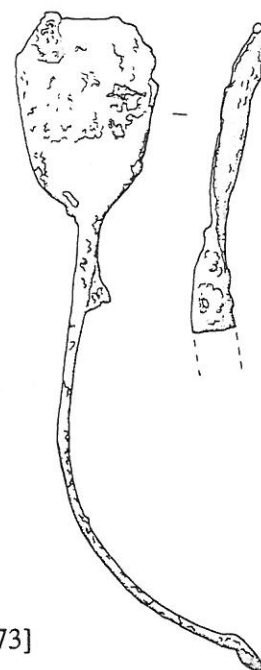
[1569]



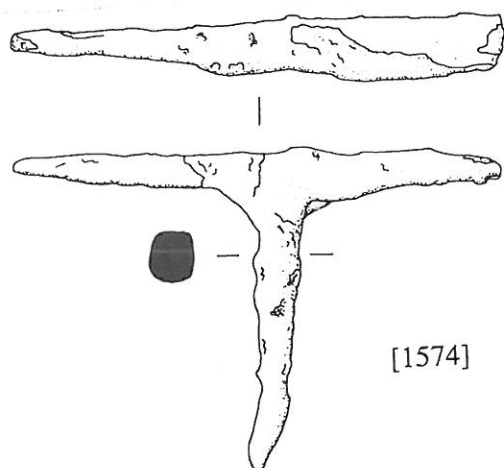
[1571]



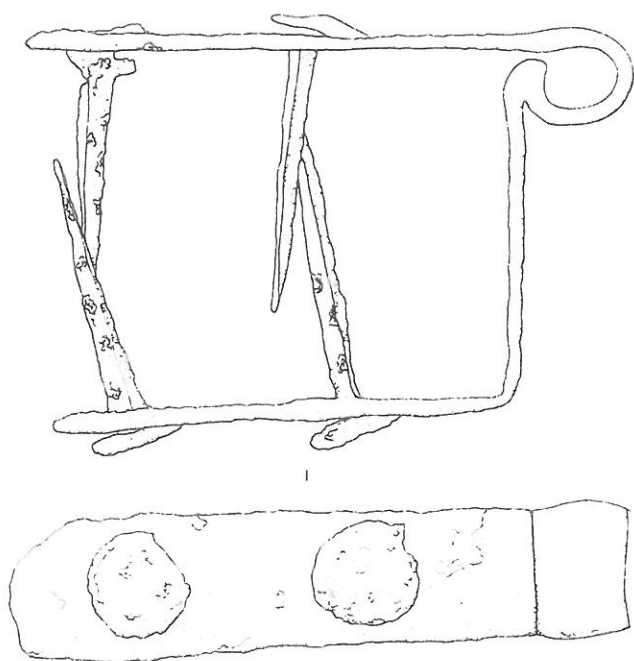
[1570]



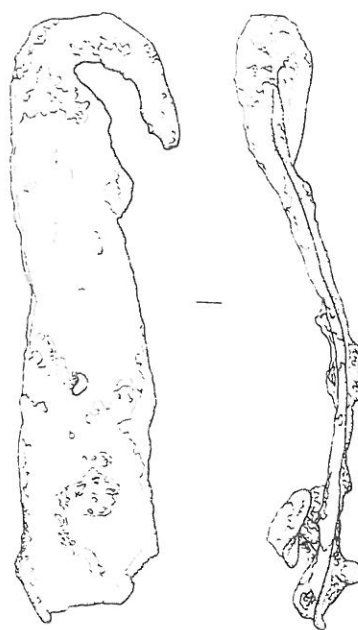
[1572, 1573]



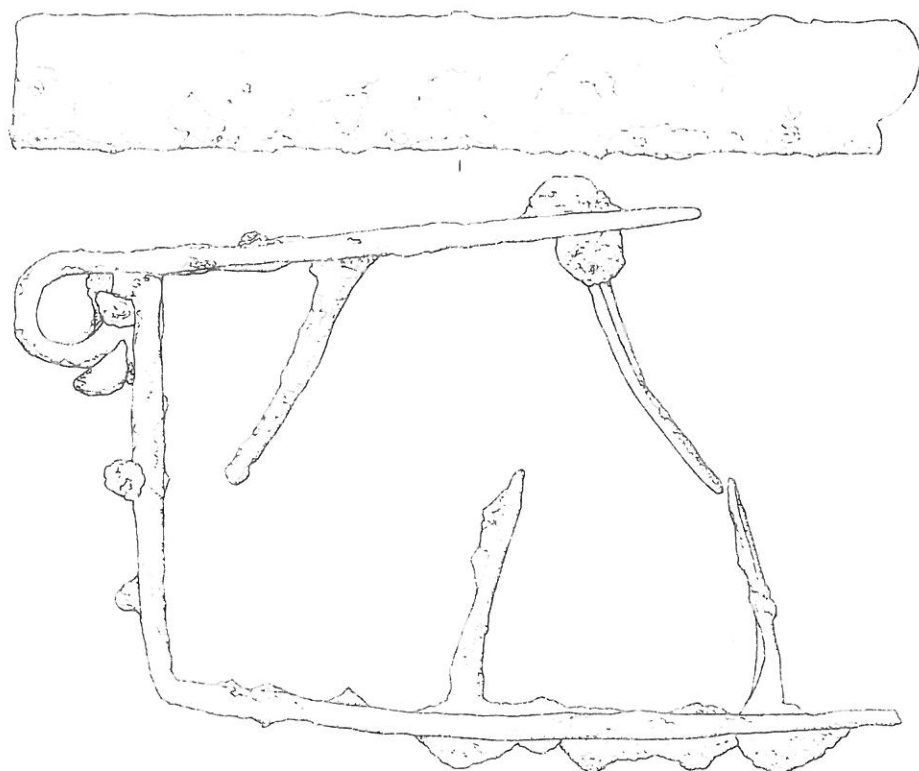
[1574]



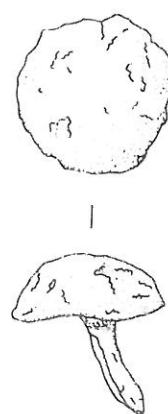
[1575]



[2232]



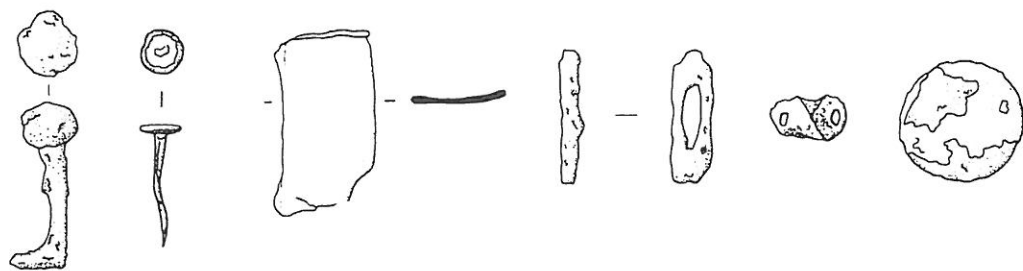
[1576]



[2225]



[2229]



[2230]

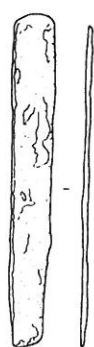
[2231]

[2234]

[2238]

[2239]

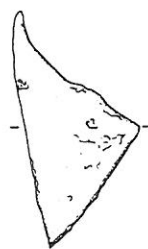
[2240]



[2245]



[2246]



[2261-2262]



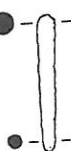
[2265]



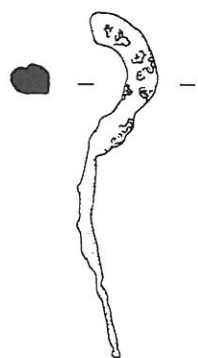
[2266]



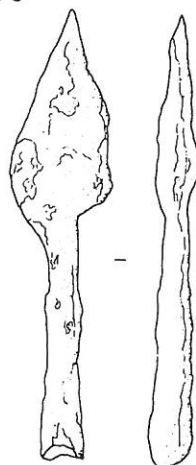
[2268]



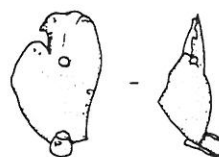
[2269]



[2270]



[2271]



[2272]

